

2

Les syndicats se plient au gel

□ L'entente avec Johnson prévoit un blocage des salaires pendant six mois plutôt qu'un an

Pierre ROBERGE Montréal (PC)

Les directions syndicales du secteur public ont accepté un gel de six mois des salaires, suivant une entente conclue en fin de semaine dernière avec Daniel Johnson, président du Conseil du Trésor.

Hier en conférence de presse, les chefs des centrales CSN, FTQ, CEQ ainsi que les syndicats des infirmières, des fonctionnaires et des professionnels du gouvernement ont annoncé qu'ils recommandent à leur base d'accepter.

L'entente avec l'État, comprenant une hausse de trois pour cent le dernier jour du gel, devrait être soumise à chaque assemblée syndicale d'ici la mi-mai, a indiqué Gérald Larose, président de la CSN.

Au lieu d'échoir le 31 décembre 1991, les conventions collectives seraient prolongées au 30 juin 1992, les échelles salariales étant ce jour-là haussées de trois pour cent.

Ces mesures concernent 400 000 salariés des secteurs public et parapublic et, pour l'État, le gel permet une économie évaluée à 420 millions \$.

Il est aussi prévu de prolonger jusqu'à la signature des prochaines conventions collectives un montant forfaitaire (maximum un pour cent) dont le versement, autrement, se serait arrêté à la fin juin 1992. «Le forfaitaire sera alors plus facile à intégrer aux conventions suivantes», dit M. Larose.

Pour Louis Laberge, de la FTQ, «ce n'est pas réjouissant de recommander l'acceptation d'un gel mais

nous avons préservé l'essentiel, le droit à la négociation».

«Notre cohérence entre syndicats a fait fléchir le gouvernement, qui voulait geler pour un an. Et nous parlons d'un acquis de trois pour cent», dit-il au sujet de la hausse prévue pour juin 1992.

«Avec ça, il n'y a pas de quoi se vanter mais au moins, nous avons sauvé le bacon. Des fois, il faut prendre de grosses décisions», ajoute le président sortant de la FTQ qui compare celle-ci à la «paix du travail» récemment signée dans une aciérie de Tracy.

L'entente avec M. Johnson prévoit également que sous l'égide du

ministère du Travail — «seul vrai définiteur des règles en relations de travail», dit M. Larose — un comité tripartite des syndicats, des associations patronales et des ministères va proposer une refonte du régime de négociations.

Ce groupe de travail doit faire rapport en novembre. M. Larose veut y faire «un plaidoyer pour la refonte des relations de travail, perverties par le gouvernement qui, à tout moment, peut recourir à son bras législatif».

«Nous savons trop bien que ces pratiques scrapent la motivation et la productivité des employés du secteur public», dit-il.

Lorraine Pagé, de la CEQ, juge que l'entente avec M. Johnson «évoque de notre responsabilité économique, vu la situation dramatique de l'emploi. Pour la deuxième fois en 10 ans, les gens du secteur public font leur part».

«Et cela montre qu'il est impérieux de revoir en profondeur la fiscalité, pour qu'elle soit plus équitable. Un large débat est nécessaire.»

Diane Lavallée, de la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec, a souligné que «dès juillet 1992, il faudra rappeler au gouvernement les efforts consentis par ses employés».



6

Le Laser échappe à Sherbrooke... les Citadels aussi

Mario GOUPLI Sherbrooke

Les Faucons de Sherbrooke ont échoué dans leur tentative de se porter acquéreurs du Laser de Saint-Hyacinthe de la Ligue de hockey junior majeur du Québec.

Tard hier soir, après de longues négociations, le maire de la Ville de Saint-Hyacinthe, Clément Rhéaume, a en effet annoncé qu'il avait conclu une nouvelle entente de trois ans avec les propriétaires du Laser et que l'équipe demeurerait à Saint-Hyacinthe.

Quatre dirigeants des Faucons, dont le président Roger Fortier, qui ont attendu pendant toute la soirée la réponse des propriétaires du Laser dans un restaurant de Saint-Hyacinthe, ont finalement appris la nouvelle par l'entremise du journaliste de La Tribune. Celle-ci a littéralement foudroyé le président Fortier.

«Ah non!» s'est-il exclamé, estomaqué. «Je préfère ne faire aucun commentaire pour l'instant», a-t-il simplement ajouté, vraisemblablement dépité devant la tournure des événements.

Les dirigeants des Faucons avaient prévu rencontrer les journalistes sherbrookoïses sur le coup de midi, aujourd'hui, au Club social de Sherbrooke. La rencontre aura quand même lieu, mais plutôt que de célébrer l'acquisition d'une équipe junior majeure, les promoteurs feront connaître la ligne de conduite qu'ils entendent maintenant adopter.

Les Faucons avaient déposé une offre d'achat aux propriétaires du Laser de Saint-Hyacinthe vendredi dernier. Les deux parties s'étaient entendues sur le montant de la transaction, soit 467 500 \$. Les actionnaires du Laser avaient promis de rendre une réponse aux dirigeants des Faucons avant midi, aujourd'hui. Celle-ci s'est avérée négative.

L'offre d'achat du groupe sherbrookoïse aura finalement permis au Laser d'obtenir des conditions de location plus avantageuses du stade L.-P. Gaucher de Saint-Hyacinthe.

Trop tard pour Halifax

Par ailleurs, les Nordiques de Québec doivent annoncer aujourd'hui, à Halifax, que leur club-école de la Ligue américaine de hockey demeurera dans cette ville.

Un confrère du Halifax Herald nous confirmait, hier soir, que les dirigeants des Nordiques en sont venus à une entente au cours des dernières heures avec les autorités du Metro Center et que le tout sera confirmé en conférence de presse à 11 h 30 aujourd'hui. Marcel Aubut, Pierre Pagé et Guy Lafleur représenteront les Nordiques à cette conférence de presse.

Le renouvellement de l'entente avec Halifax vient par conséquent mettre un terme à la possibilité que les Nordiques transfèrent leur club-école, les Citadels, au Palais des sports de Sherbrooke.



1

COOKSHIRE A5

Bonair poursuit son assureur pour 11,8 millions \$

POLLUTION B6

Émissions acides: le Québec a déjà dépassé son objectif de 1995

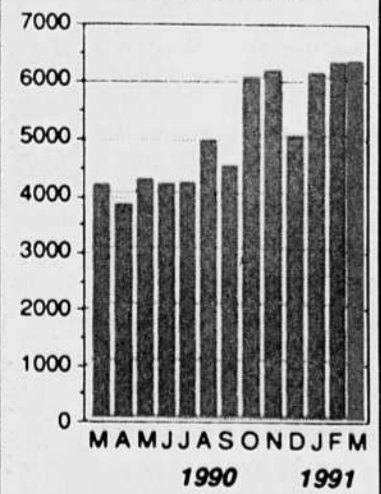
BÉNÉVOLAT B4

Gaston Bégin, un meneur de marche convaincant

ÉCONOMIE C1

Le nombre de faillites augmente moins vite

Les citoyens et entreprises canadiennes déclarent faillite



6258 entreprises et consommateurs ont déclaré faillite au Canada en mars dernier, soit une hausse de 53 pour cent par rapport au même mois de l'année précédente, mais c'est nettement moins que la hausse de 68 p.c. enregistrée entre les mois de février 90 et 91, ce qui porte à croire que l'économie est à l'orée d'un lent redressement.

MÉTÉO A2

Nuageux: 13 à 4 C
Lever du soleil: 5h48
Coucher du soleil: 19h44
Demain: nuages et soleil

Joannot BERNIER Sherbrooke

Le Comité touristique Magog-Orford a obtenu hier l'appui officiel de Tourisme-Estrie dans sa démarche visant à convaincre le ministre québécois André Vallerand de choisir la zone Magog-Orford pour implanter le premier casino qui ouvrira ses portes au Québec.

Ce n'est d'ailleurs plus un secret que le lobbying en faveur de l'implantation d'un casino dans la région



Enquête royale sur les autochtones (B6)



Douloureux lendemain de séisme

Des secouristes de la Croix-Rouge portent secours à une jeune femme blessée à la main à la suite du tremblement de terre qui a secoué le Costa Rica et le Panama, lundi, faisant des dizaines de morts. Le bilan fait également mention de plus de 800 blessés. Les détails en page C11.

Les 15-24 ans assommés par un taux de chômage de 21 %

Frédéric TREMBLAY Québec (PC)

La situation de l'emploi chez les jeunes au Québec frise la catastrophe.

Selon Statistiques Canada, le taux des sans-emploi chez les 15-24 ans atteignait 20,9 pour cent en mars dernier, soit une spectaculaire augmentation de sept pour cent par rapport au même mois en 1990.

Le nombre d'emplois à temps plein au Québec, occupés par cette catégorie de travailleurs, a chuté de 70 000, pour se chiffrer à 303 000.

D'autre part, 1 800 jeunes de 18 à 24 ans ont joint les rangs des assistés sociaux au Québec, de juin à décembre derniers. Si on inclut les 25-29, ce chiffre passe à près de 4 800, soit la moitié de toutes les nouvelles personnes adultes ayant eu recours à l'aide sociale durant cette période.

Ces chiffres ne comprennent pas le nombre total de personnes additionnelles vivant de l'aide sociale (dont les enfants).

Cette pénible situation n'est pas sans rappeler la récession du début des années 80 qui avait aussi fait très mal aux jeunes.

Le chômage des 15-24 ans avait atteint un sommet de 23,1 pour cent en 1982. Il s'était maintenu à ce niveau l'année suivante, pour ne redescendre que très lentement par la suite.

Au Québec, le taux de chômage général était de 13,9 pour cent en mars dernier, soit sept pour cent de moins que chez les 15-24 ans.

«Inacceptable»

«Le taux de chômage chez les jeunes est tout simplement inacceptable», a affirmé le ministre de l'Industrie et du Commerce, Gérald Trem-

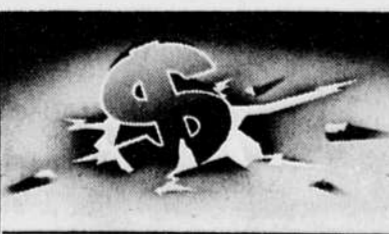
blay, hier, lors de la commission parlementaire sur l'étude des crédits de son ministère.

M. Tremblay a indiqué que la solution à ce grave problème reposait entre les mains de plusieurs intervenants, et non pas seulement entre celles du gouvernement.

«On ne peut pas s'attendre à ce que le gouvernement règle tous les problèmes. On n'est plus capable de répondre aux attentes de tous les intervenants économiques et ça va passer par un nouveau partenariat», estime M. Tremblay.

Cet effort collectif devra entre autres passer, avance le ministre, par un accroissement du nombre de stages en milieu de travail, et par la valorisation des métiers «pour permettre justement aux jeunes d'avoir accès à ces emplois permanents de qualité».

Tourisme-Estrie appuie la zone Magog-Orford



Un casino en Estrie?

Joannot BERNIER Sherbrooke

Le Comité touristique Magog-Orford a obtenu hier l'appui officiel de Tourisme-Estrie dans sa démarche visant à convaincre le ministre québécois André Vallerand de choisir la zone Magog-Orford pour implanter le premier casino qui ouvrira ses portes au Québec.

Ce n'est d'ailleurs plus un secret que le lobbying en faveur de l'implantation d'un casino dans la région

touristique Magog-Orford s'organise; au moins quatre organismes ou établissements ont mené, depuis un mois, une démarche de sensibilisation dans le but d'attirer l'attention du ministre Vallerand vers la région de l'Estrie.

Tourisme-Estrie (anciennement l'Association touristique de l'Estrie), qui a déjà identifié le dossier des casinos comme un moteur de développement touristique dans son plan de développement élaboré en 1988, a fourni hier son soutien en précisant

que le dossier devait cependant être piloté par le milieu.

L'an dernier, l'organisme avait déjà accordé un appui semblable aux villes de Bromont et Thetford Mines.

«Nous fournissons notre appui, a indiqué le directeur de Tourisme-Estrie, Alain Larouche, mais le travail de promotion doit être fait par le milieu. De notre côté, nous pourrions aider à activer les démarches auprès du ministère du Tourisme lorsque le dossier arrivera à une certaine maturité.»

Le projet du ministre Vallerand d'instaurer des casinos au Québec demeure encore au stade embryonnaire, mais plusieurs régions du Québec ont pris les devants en manifestant leur intérêt à accueillir une maison de jeux. Les jeux de hasard, légaux et illégaux, représentent annuellement un chiffre d'affaires qui oscille aux alentours de 6 milliards \$ par an au Québec.

Concertation

Pour le moment, la concertation du milieu touristique de la région de Magog s'organise autour du Comité touristique de Magog-Orford qui regroupe des représentants municipaux, de la restauration, de l'hôtellerie, du milieu culturel ainsi que de la Chambre de commerce et d'industrie et de la SIDAC.

«Il y a longtemps que ce dossier a été ouvert en Estrie et notre démarche s'inscrit dans cette continuité», commente le président du Comité touristique de Magog-Orford, Bernard-Y. Caza, au sujet d'une lettre récemment expédiée au ministre Vallerand pour l'inviter à implanter un premier casino québécois en Estrie.

«La région Magog-Orford n'est pas éliminée, estime M. Caza, je dirais qu'elle est même en très bonne position.»

Cette action du Comité touris-

que de Magog-Orford est à l'image de toutes les autres initiatives prises au cours du dernier mois par l'Association des hôteliers de Magog-Orford, la Chambre de commerce et d'industrie Magog-Orford et le centre Chéribourg.

Il y a trois semaines, le président de l'Association des hôteliers, Ronald Marcoux, avait déjà adressé une missive semblable au ministère du Tourisme. La Chambre de commerce et d'industrie Magog-Orford y a aussi mis son grain de sel en adressant au ministre Vallerand les résultats d'un sondage mené auprès de ses membres, indiquant que 79 pour cent d'entre eux étaient favorables à l'implantation d'un casino en région.

À suivre demain

Microlec mise à l'amende pour ses décodeurs

Jacques LEMOINE Sherbrooke

Le juge Pierre Pinard de la Cour supérieure déterminera le 3 mai la fourchette de la pénalité qu'il devra imposer à la compagnie de produits électroniques Microlec, de Sherbrooke.

Cette entreprise a été trouvée coupable par un jury de la fabrication de décodeurs pour la télévision à péage dans des circonstances permettant de croire que ces appareils seraient utilisés sans l'acquiescement des droits exigibles.

Le quantum de l'amende est laissé à la discrétion du tribunal par le législateur, mais le procureur Paul Crépeau a suggéré 25 000 \$ tandis que le défendeur Conrad Chapdelaine a plaidé en faveur d'un montant minimal.

Cette affaire remonte au 13 septembre 1983 mais n'a connu son épilogue qu'hier à cause de nombreuses procédures.

Les 86 décodeurs et 572 composants électroniques saisis à cette époque ont été confisqués par le tribunal.

Me Crépeau a prétendu que la compagnie savait que ses décodeurs d'une valeur de 200 \$ seraient utilisés pour éluder les frais de la télé payante

qui étaient de 144 \$ par année par canal.

Il a dit qu'aucun utilisateur n'avait offert à Câblevision nationale de payer les droits exigibles pour ces appareils entre 1983 et 85.

Me Chapdelaine a soutenu que Microlec exerçait ses activités au vu et au su de tout le monde et ne croyait pas être engagée dans une activité illégale.

La compagnie avait raison de croire que les utilisateurs déclareraient leur appareil et ne pouvait prévoir que le câblodistributeur ne les accepterait pas, a-t-il noté.

On se trouvait au début de la télé à péage en 83 et maintenant une jonction permanente interdit la mise

en marché des décodeurs non accrédités.

Lors des représentations sur sentence, M. Beat Morin a révélé que le Groupe Vidéotron avait changé en 85 l'encodage du signal de la télé payante et que le nombre d'abonnés est passé de 1900 à 4200 en l'espace de 45 jours seulement dans la région de Sherbrooke.

Me Crépeau a réclamé une condamnation sévère en invoquant que Microlec avait la capacité, le potentiel et la volonté de produire les appareils en question.

Les jurés ont délibéré l'équivalent d'une demi-journée avant d'en arriver à un verdict de culpabilité. La compagnie n'avait pas fait entendre de témoins.

Conducteur sauvé par un délai judiciaire trop long

Sherbrooke

Un conducteur trouvé coupable de conduite avec un taux d'alcoolémie supérieur à 80 mg vient d'obtenir une cassation de ce verdict et un arrêt des procédures contre lui parce que son procès a été tenu dans un délai déraisonnable.

C'est ce qui ressort d'une décision rendue par le juge Jean Louis-Péloquin de la Cour supérieure, à Sherbrooke.

Me Michel Dussault avait plaidé que le délai de 15 mois entre la plainte contre son client et le procès va à l'encontre de la Charte canadienne des droits et libertés.

La preuve a révélé que la plainte a été portée contre ce conducteur le 15 septembre 1989. La communication de la preuve à la défense a été faite le 12 décembre suivant. La date de son procès a été fixée au 17 mai 90.

La poursuite a demandé une remise au 6 décembre 90 parce que l'un de ses témoins suivait un cours à l'Institut de police à Nicolet.

Le juge Péloquin a émis l'opinion qu'il y aurait eu moyen d'assigner ce policier puisque Nicolet n'est pas tellement éloignée de Sherbrooke.

Le 6 décembre, la poursuite a procédé sur le chef d'ivresse, mais n'a pu le faire sur le chef d'ivresse au volant parce qu'il lui manquait un expert au sujet d'une prise de sang faite sur l'accusé.

Le juge de première instance a trouvé le conducteur coupable, le 30 janvier 91, et lui a imposé une amende et une interdiction de conduire.

Me Dussault a réclamé une cassation du verdict de culpabilité en invoquant une autre fois le délai déraisonnable.

Le juge Péloquin en est arrivé à la conclusion que le délai de huit mois, qui s'est écoulé entre le 15 septembre 89 et le 17 mai 90, pouvait être accepté comme institutionnel dans le district de Saint-François.

Mais au-delà de ce délai, il fallait donner à l'inculpé la chance de son procès au plus tôt, ce qui n'a pas été fait.

Vaste opération de marquage des vitres de véhicules en Estrie

Pierre SAINT-JACQUES Sherbrooke

L'Association des Comités de protection du voisinage de l'Estrie mènera une vaste opération Autographe, entre le 4 mai et le 8 juin, dans 12 municipalités de la région pour contrer le vol de véhicule.

Cette offensive majeure pour enrayer ce fléau (30 000 vols de véhicules au Québec annuellement) a non seulement reçu la bénédiction du Bureau d'assurance du Canada mais un soutien technique appréciable de cet organisme afin d'offrir gratuitement le marquage des vitres d'automobiles dans la plupart des régions du Québec.

La première opération aura lieu le 4 mai à l'hôtel de ville de Bromptonville et au garage Autobus Pouliot de Waterville), a indiqué M. Ghislain Rodrigue, le président de l'Association. La dernière se tiendra au poste de pompiers de Lennoxville, le 8 juin.

Sauf le 26 mai, toutes les séances de marquage de vitres seront effectuées le samedi. Les comités locaux de protection de voisinage se chargeront de rappeler les dates et les lieux au moment opportun.

«Sensibiliser les gens au phénomène du vol de véhicule, procéder au marquage du plus grand nombre de véhicules de moins de cinq ans, promouvoir la prévention et inciter les propriétaires à protéger leur véhicule contre le vol, mettre les bois dans les roues des opérateurs de réseaux d'automobiles volées et parvenir à diminuer les coûts de l'assurance et par conséquent, ceux des primes, sont



Christian Billette, étudiant en techniques policières, procède au marquage d'une automobile, sous le regard de Ghislain Rodrigue, président de l'Association des comités de protection du voisinage de l'Estrie.

autant de buts poursuivis par Autographe 1991», a précisé M. Rodrigue.

Pour M. Rhéaume Ringuette, commandant de la Sûreté du Québec de l'Estrie, le support du corps policier est acquis à 100 pour cent: «C'est avec beaucoup de fierté que nous supportons cette initiative de l'Association des comités de protection du voisinage de l'Estrie. L'opération Autographe est un moyen simple, efficace qui a un impact certain sur la prévention des vols de véhicule.»

Dix ans après les premiers posés par une dizaine d'individus, surtout des policiers, en vue d'une action pour la protection du voisinage, le caporal Jacques Robidas, président du Comité régional de prévention du crime de l'Estrie, s'est dit comblé de

voir des centaines de citoyens s'impliquer dans des gestes de prévention.

80 000 véhicules marqués

M. Jules Lizotte, directeur des communications et responsable du projet Autographe au Bureau d'assurance du Canada, a souligné que 80 000 véhicules avaient été marqués depuis la création du projet en 1988.

«Le BAC est à compléter la mise en place du fichier informatisé de tous les véhicules marqués. Dès cette année, le fichier permettra de dévoiler les résultats d'Autographe et de déterminer l'influence du marquage sur le vol, a déclaré M. Lizotte.

Au Québec seulement, en 1990, les compagnies d'assurance ont versé en indemnités quelque 160 \$ millions aux victimes de vols de véhicules.

QU'EN PENSEZ-VOUS?

Avez-vous des objections à l'idée d'un permis de conduire avec votre photo?



Champlain Toulouse René Létourneau Yvon Poirier

Champlain Toulouse, de Richmond: «Oui j'ai des objections à ce que la photo soit exigée sur le permis de conduire. Ça coûterait plus cher et je pense que nous payons déjà assez cher pour le permis. Je ne suis pas d'accord, pour des raisons économiques.»

René Létourneau, de Richmond: «Je n'ai aucune objection à l'idée d'un permis de conduire avec photo. Je trouve même que ça serait normal puisque ça contribuerait à empêcher la fraude. Il y a trop de permis qui se passent d'une main à l'autre et toute carte d'identification devrait être munie d'une photo.»

Yvon Poirier, de Richmond: «Je ne vois pas d'objection et ça aiderait à empêcher les fraudes lorsque des commerçants demandent des pièces d'identification. En ayant la photo sur le permis, cette carte d'identification se voudrait une preuve d'identité des plus sécuritaires et un meilleur moyen de contrôler la véritable identité des gens.»

Michel Desautels, de Richmond: «Je suis d'accord avec la photo sur le permis de conduire. Il s'agirait d'un bon moyen pour les policiers d'identifier les conducteurs et du même coup ça empêcherait les gens de passer leur permis à d'autres. Ce serait une bonne affaire.»

Suzanne Nault, de Richmond: «Je n'ai pas d'objection, même que ça serait une bonne chose. Ça empêcherait la fraude et ce serait un bon moyen de contrôle pour les identités. Le gouvernement devrait d'ailleurs faire la même chose pour les cartes d'assurance-maladie qui peuvent être utilisées frauduleusement par beaucoup de gens. En fin de compte, c'est nous qui payons pour ça.»

Janet McCallum, de Richmond: «Je n'ai pas d'objection à l'idée d'un permis de conduire avec photo. Ailleurs, comme dans certains États aux États-Unis, ce qui est demandé comme preuve d'identification, c'est le permis avec photo et ça devrait être pareil ici. Il s'agirait d'une façon sûre de contrôler l'identité d'une personne.»



Michel Desautels Suzanne Nault Janet McCallum

Un incendie d'origine douteuse détruit une roulotte à patates frites

Sherbrooke (psi)

Un incendie d'origine douteuse a détruit la cantine Plaza Luncheonette qui trônait depuis des décennies dans le parc de stationnement municipal de la rue Meadow, au centre-ville de Sherbrooke.

Un témoin a vu les flammes s'échapper de ce monument de la patate frite, du chien-chaud et du hambourgeois à déguster en plein air, vers 3 h, hier.

À l'arrivée des pompiers, les flammes dansaient au-dessus de quatre cylindres de gaz propane d'une capacité de 100 livres chacun. Affamé, le feu n'a pas tardé à effectuer une percée à une des extrémités de cet abri de modestes dimensions.

Malgré l'intense chaleur qui s'est dégagée, l'intérieur a été peu endommagé témoignant de l'efficacité des



Les policiers tentent d'établir l'origine de l'incendie.

opérations des pompiers.

Qu'à cela ne tienne, il a fallu déclarer la cantine perte totale pour une valeur approchant les 30 000 \$.

Une fois l'extinction complétée, le lieutenant-inspecteur Michel Richer a amorcé une enquête en vue d'établir les circonstances pour le moins douteuses de cet incendie.

Il a été rejoint sur les lieux par le détective Roger Surprenant, des Enquêtes criminelles.

Le travail s'est poursuivi en matinée, hier, avec le concours du policier Michel Martin, technicien en identité judiciaire.

Il y a un an et demi environ, la cantine avait poursuivi ses activités sous une nouvelle direction mais elle était fermée depuis quelques mois.

La cantine était appelée à disparaître puisque le bail de location pour la portion de terrain occupée par le petit commerce ne devait pas être renouvelé.

Les Sherbrookoïses peuvent maintenant refuser la publicité à leur porte

Denis DUFRESNE Sherbrooke

«Non merci, pas de circulaire ici!»

Depuis hier midi, les citoyens peuvent se procurer auprès de la Ville de Sherbrooke et de l'Association coopérative d'économie familiale (ACEF) de l'Estrie un pictogramme leur permettant de ne plus recevoir de prospectus publicitaires à domicile.

«Le message est positif, il donne le droit au consommateur de refuser», dit Bernard Lefebvre, le porte-parole de l'ACEF.

En conférence de presse hier matin, le chef des services juridiques de la Ville de Sherbrooke, Pierre Huard, accompagné de représentants de l'A-

CEF, a officiellement dévoilé le nouveau pictogramme et expliqué la nouvelle réglementation municipale en matière de distribution de matériel publicitaire.

Depuis l'adoption du nouveau règlement général de la Ville (numéro 3400), en décembre 1990, les distributeurs doivent notamment obtenir un permis annuel au coût de 100 \$ et sont tenus de ne pas déposer de matériel publicitaire dans les résidences où le pictogramme sera affiché.

Les contrevenants sont passibles d'une amende.

Seul le matériel conçu pour des fins publicitaires est soumis à cette réglementation, ce qui exclut les hebdomadaires d'information et les quotidiens.

De l'avis de M. Huard, les distributeurs de matériel publicitaire ont accueilli avec satisfaction la nouvelle réglementation municipale.

«Le fait d'avoir une réglementation et des permis limite le nombre de distributeurs et permet d'identifier

ceux qui font du bon travail», fait valoir M. Huard.

Pour sa part, le porte-parole de l'ACEF Estrie, Bernard Lefebvre, mentionne que son organisme a reçu jusqu'ici une trentaine de demandes de la part de citoyens pour l'obtention du pictogramme.

«Avec la conférence de presse, on s'attend à en recevoir beaucoup», dit-il.

Un sondage de l'ACEF mené en avril 1990 démontrait que 23 pour cent des répondants considéraient la publicité postale comme l'une des pratiques commerciales les plus choquantes.

Le pictogramme est vendu 2 \$ au centre administratif de la Ville, 145 Wellington Nord, au service des Communications de la Ville, 191 rue Palais, ainsi qu'à l'ACEF, 187 rue Laurier, bureau 202.

METEO

Montréal (PC)

Voici les prévisions météorologiques d'Environnement Canada pour la province de Québec aujourd'hui, ainsi qu'un aperçu pour demain.

Situation générale: les nuages couvriront encore la province de Québec aujourd'hui, alors qu'un creux glissera d'ouest en est. Il y aura toujours une possibilité d'averses.

Un dégelage s'amorcera toutefois sur le nord-ouest de la province.

Demain, le dégelage se poursuivra pour donner du soleil.

Estrie: nuageux avec averses dispersées, surtout en fin de journée. Max.: près de 13. Min.: près de 4. Probabilité de précipitations: 40 p.c. Demain: dégelage graduel.

Trois-Rivières et Drummondville: nuageux avec possibilité d'averses. Max.: 10 à 12. Min.: près de 2. Probabilité de précipitations: 30 p.c. Demain: dégelage graduel.

Montréal: nuageux avec averses dispersées. Max.: 12 à 14. Min.: près de 5. Probabilité de précipitations: 40 p.c. Demain: dégelage.

La Tuque, Québec, Beauce: généralement nuageux. Max.: 8 à 10. Min.: près de 3. Probabilité de précipitations: 20 p.c. Demain: dégelage.

Laurentides: généralement nuageux avec une possibilité d'averses. Max.: 10 à 12. Min.: près de 1. Probabilité de précipitations: 30 p.c. Demain: généralement ensoleillé.

Pontiac-Gatineau et Lièvre: nuageux avec possibilité d'averses. Dégelage en fin de journée. Max.: près de 11. Min.: près de 0. Probabilité de précipitations: 30 p.c. Demain: généralement ensoleillé.

Ottawa-Hull: nuageux avec averses dispersées. Max.: 12 à 14. Min.: près de 5. Probabilité de précipitations: 40 p.c. Demain: généralement ensoleillé.

Régions d'Abitibi-Témiscamingue: dégelage graduel. Max.: près de 6. Min.: près de -2. Demain: nébulosité partielle.

Réservoirs Cabonga et Gouin: généralement nuageux avec possibilité d'averses. Max.: près de 6. Min.: près de -5. Probabilité de précipitations: 30 p.c. Demain: généralement ensoleillé.

Lac St-Jean, Saguenay, Réserve des Laurentides: généralement nuageux. Max.: 6 à 8. Min.: près de -1. Probabilité de précipitations: 20 p.c. Demain: dégelage graduel.

Charlevoix et Rivière-du-Loup, Rimouski-Matapédia: généralement nuageux. Max.: 6 à 8. Min.: près de 1. Demain: dégelage graduel.

Ste-Anne-des-Monts et Parc-de-la-Gaspésie, Gaspé et Parc Forillon: nuageux avec éclaircies. Max.: 7 à 9. Min.: près de 0. Demain: nébulosité partielle.

Vers le sud

Acapulco	25 31	Barbades	26 29
Bermudes	24 26	Brownsville	23 32
Daytona Beach	21 28	La Havane	24 31
Honolulu	22 28	Kingston	26 32
Las Vegas	13 26	Los Angeles	14 17
Mexico	17 30	Miami Beach	25 28
Myrtle Beach	16 20	Nassau	23 28
Orlando	21 28	Palm Springs	16 26
Reno	03 17	San Juan	27 32
Tampa	24 28	Trinidad	25 33
West Palm Beach	23 26		

INDEX

Arts:	C-13
Bandes dessinées:	C-5
Décès:	C-9
Économie:	C-1
Éditorial:	B-2
Horoscope:	C-7
Petites annonces:	C-2
Santé:	B-3
Secrets mal gardés:	D-9
Sports:	D-1
Vivre:	B-4

La Tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., Tél.: 564-5450, J1K 2X8

Téléphones: Petites annonces: 564-0999 Publicité: 564-5450 Rédaction: 564-5454 Abonnements: 564-5466

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc. (division La Tribune)

ADMINISTRATION Jean-Guy Dubuc Président et Éditeur Jean-Guy Farah Vice-président Finances et administration

RÉDACTION Jacques Pronovost Rédacteur en chef Pierre-Yvon Bégin Directeur de l'information Rach Bilodeau Maurice Cloutier Éditeur en chef adjoint Denis Massier Stéphane Lavallée Directeur des pages sportives Chef de pupitre

PUBLICITÉ J. Bertin St-Amand Gilles Boisjoly Directeur marketing Directeur des ventes

PRODUCTION Jean-Pierre Robitaille Directeur de la production Gérard Pénin Adjoint J. Jacques Delorme Gaston Grenier Adjoint Benoît Côté Chef pressier

COMPTABILITÉ André Corriveau Julienne Poulin Contrôleur Gérante du crédit

TIRAGE Pierre Dubois Directeur du tirage André Casteau Adjoint au directeur

GÉRANTS DE DISTRICT Pierre-Alain Dion Claude Ouellet Jacques Faucher Gaston Pinard Michèle Fournier Jean-Charles Paulin Michel Lavoie Pierre Fournier Serge Nadeau Jocelyn Godbout

EXPÉDITION MICHEL DOYON Édifice André Jacques Gérant Responsable

Livraison à domicile: Camélets et camélets motorisés Prix de vente suggéré incluant T.P.S. payée par le camélet \$3,43 taxe de vente du Québec \$28 Coût à l'abonné \$3,71

Livraison par courrier de deuxième classe: Enregistrement No. 1539 Abonnement: Au Canada, territoire immédiat, sauf endroits desservis par camélet et camélets motorisés: 1 an \$155,00, 6 mois \$81,00, 3 mois \$42,00. Hors de notre territoire immédiat: 1 an \$210,00, 6 mois \$130,00, 3 mois \$85,00. 1 mois \$35,00. Aux États-Unis et autres pays: 1 an \$370,00, 6 mois \$210,00, 3 mois \$135,00, 1 mois \$35,00. Ces prix excluent les taxes

«La Tribune» est socialement de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

AIDE AU PEUPLE KURDE

Une horrible tragédie frappe le peuple kurde alors que la faim, la soif et le froid sèment la mort, surtout parmi les enfants et les vieillards cherchant refuge à l'étranger.

L'aide extérieure est essentielle pour apporter une assistance d'urgence qui sauvera des vies humaines.

Toute contribution offerte sera acheminée sans retard à Caritas Internationale déjà en service sur les lieux.

S.V.P. faire parvenir son don à:

CARITAS-SHERBROOKE C.P. 1235 Sherbrooke (Québec), J1H 5L7

Reçus émis pour fins d'impôt.

LA QUOTIDIENNE

663-2132

De plus en plus à l'étroit dans les murs du Collège

□ L'établissement sherbrookoise accueillera plus de 5000 étudiants à temps complet l'an prochain

François GOUGEON Sherbrooke

Même si la situation n'est pas problématique au point de donner des maux de tête, il n'en reste pas moins qu'on commencera à se sentir un peu plus à l'étroit à l'intérieur du Collège de Sherbrooke dès l'an prochain.

C'est qu'après une augmentation de quelque 250 étudiants cette année, une progression du même ordre est anticipée pour 1991-92 et ce, à l'issue de l'analyse du premier tour des demandes d'admission. Au total, ce

sont quelque 5100 étudiants à temps complet de jour que l'établissement de la rue Parc devrait accueillir en 1991-92, en regard d'environ 4600 l'an dernier. Une hausse appréciable des effectifs de 500 personnes en deux ans.

Le directeur général de la maison d'enseignement, Jocelyn Vallée, a expliqué hier, avant la tenue du conseil d'administration, que le ministère de l'Éducation avait évalué un tel phénomène dans une projection des années 90. Les estimations sont à l'effet que les inscriptions seront à la hausse jusque vers la moitié de la décennie, pour atteindre 5500 étudiants, après

quoi il devrait y avoir légère et constante réduction à l'aube de l'an 2000. La réalité semble confirmer ces prédictions.

Bien plus, note M. Vallée: s'il fallait à ce moment-ci additionner ensemble le premier choix des demandes d'inscription et les réinscriptions, on atteindrait déjà les 5400. «Mais on sait à la pratique qu'environ 300 à 400 étudiants se désistent à chaque année pour une foule de raisons», a-t-il mentionné.

Rien d'insurmontable
La capacité d'accueil «officielle» du Collège, qui peut varier de 10

pour cent en plus, est établie à 4500 étudiants. M. Vallée juge que si l'on s'attend à faire face à certains problèmes de logistique en raison de l'augmentation de clientèle, il n'y a cependant rien là d'insurmontable.

Et au fait, à quoi peut-on attribuer cette hausse d'achalandage? «Bien des facteurs sont en cause. On peut penser au renom du Collège et également pour ce qui est de l'Université et de la Ville. Aussi, dit-il, il ne faut pas oublier l'impact de l'actuelle récession économique, qui peut certainement avoir un effet sur un certain nombre de jeunes qui, faute

d'emploi, décident de poursuivre les études au niveau collégial à temps complet.»

A tout événement, un relevé des inscriptions pour l'année en cours démontre plus que jamais la vocation régionale du Collège de Sherbrooke, sinon extra-régionale: du total de près de 5000 étudiants cette année, 1000 proviennent de partout au Québec à l'extérieur de la région 05, 2000 du Sherbrooke métropolitain et les 2000 autres d'un peu partout en dehors de cette zone mais à l'intérieur de la région administrative de l'Estrie, comme Lac-Mégantic, Magog et autres.



Jocelyn Vallée

Prolongement du boulevard Jacques-Cartier

Plusieurs élus opposés à une nouvelle évaluation

Denis DUFRESNE Sherbrooke

Plusieurs conseillers municipaux estiment que le projet de prolongement du boulevard Jacques-Cartier doit demeurer dans le plan d'urbanisme de Sherbrooke et font valoir que le débat a déjà été fait à ce sujet.

Pour un, le représentant du district 2, Laurier Custeau, estime que tout a été dit et reproche au Regroupement des citoyens et citoyennes de Sherbrooke (RCS) de faire de la démagogie avec ce dossier.

«Le débat est clos et je ne vois pas pourquoi on reviendrait avec ça», croit-il.

«Je pense que c'est de la démagogie faite par le RCS. Le Regroupement du bois Beckett l'avait accepté. Quelqu'un a décidé de rouvrir le dossier parce que nous avons un nouveau conseil et pour se faire du capital politique», lance M. Custeau à l'endroit du RCS.

Les deux conseillers municipaux du RCS, Serge Paquin et Alain Leclerc, se sont prononcés contre le prolongement du boulevard Jacques-Cartier vers le nord, sur une bande de terrain de 34 mètres de largeur à la limite est du bois Beckett.

Le RCS demande notamment à la Ville d'étudier une alternative à ce projet pour lequel Sherbrooke est actuellement en pourparlers avec le ministère des Transports du Québec.

Le prolongement du boulevard Jacques-Cartier de la rue Beckett à l'autoroute du CHUS est estimé à 3 millions \$. Le projet fait partie du plan d'urbanisme de la Ville, dont le dépôt aura lieu lundi au conseil.

Un moindre mal

Lise Drouin-Paquette, nouvelle conseillère dans le district 3, juge elle aussi que le débat est clos, mais est disposée à écouter ceux qui réclament le retrait du projet.

«Si vraiment le débat a été fait, on n'est pas pour recommencer. Si on a trouvé à l'époque une façon de faire avec un moindre mal, laissons-le dans le plan d'urbanisme», dit-elle.

«Ca ne m'apparaît pas compromettant», ajoute la conseillère.

Michel Carrier, conseiller du district 6, se dit pour sa part disposé à rouvrir le dossier, mais pense que le projet doit être inclus dans le plan d'urbanisme.

«Par principe, ce serait peut-être bon qu'on regarde encore une fois, même si tout a été fait», juge le conseiller.

«Tant que c'est pas fait, on peut le regarder», ajoute-t-il.

Pour Jean Perrault, conseiller dans le district 11, «les alternatives ont déjà été analysées et ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on en a discuté, ça remonte avant 1982».

Il fait également valoir que «dans un plan d'urbanisme, il faut planifier le devenir d'une ville et la rue là».

M. Perrault fait aussi remarquer que le boulevard Jacques-Cartier constitue le seul véritable couloir nord-sud à Sherbrooke.

Un autre conseiller du quartier



Laurier Custeau



Jean Perrault



Lise Drouin-Paquette



Serge Cardin

nord, Jacques Jubinville, se prononce aussi en faveur du maintien du projet.

«Qu'on le maintienne tant et aussi longtemps qu'on n'aura pas trouvé une solution alternative. S'il y en a une, tant mieux, sinon on gardera le projet tel quel», dit-il.

Serge Cardin, du district 9, croit lui qu'il est «logique et pertinent» de laisser le projet de prolongement dans le plan d'urbanisme, mais ouvre une porte.

«Sauf que l'avenir peut nous réserver des choses, mentionne M. Cardin. Par exemple le plan de transport pourrait offrir des solutions de rechange, ce n'est pas coulé dans le béton. Mais pour les besoins de la cause, il est là et laissons-le là».

Enfin, le conseiller Camille Fortier, dont le district comprend le bois Beckett, serait opposé au projet. M. Fortier est actuellement en vacances.



Jacques Jubinville



Michel Carrier

Une offre d'achat «sérieuse» pour CJRS

Gilles FISETTE Sherbrooke

Une proposition d'achat «sérieuse» a été déposée entre les mains de Radiomutuel en vue de l'acquisition de CJRS par un tiers.

C'est ce qu'a confirmé la directrice générale de CJRS, Mme Marlène Simard, en soulignant que Radiomutuel a déjà reçu d'autres offres par le passé mais que celle-ci était toujours à l'étude.

En fait, une information voulait

de six mois terminée le 24 février. Au cours de cette période, Radiomutuel a accru ses revenus de 8,2 pour cent. Ces revenus ont atteint 17,2 millions \$, comparativement à 15,9 millions \$ pour la période équivalente de l'année précédente.

Le bénéfice d'exploitation avant amortissement et intérêts a été de 180 000 \$ pour le second trimestre, comparativement à 1 349 000 \$ pour la même période de l'année précédente.

La période de six mois s'est soldée par une perte avant postes extraor-

dinaires de 824 000 \$, soit 0,20 \$ par action, alors que la période équivalente de l'exercice précédent affichait une perte avant postes extraordinaires de 171 000 \$ ou 0,03 \$ par action.

«Nos revenus montrent une croissance intéressante compte tenu du contexte économique ayant prévalu au cours du dernier semestre d'opération. Nos dépenses sont sous contrôle et tiennent compte des investissements stratégiques en programmation», a déclaré Radiomutuel.

«On n'y fait pas d'admission électorale, de sorte qu'on reçoit tous les gens qui s'y présente. On ne refuse pas d'ambulance non plus.»

A quoi attribuer les débordements soudains?

L'adjoint au directeur général admet l'ignorer. Il arrive, quoi que rarement, que la salle d'urgence puisse contenir soudainement jusqu'à une vingtaine de patients dans le corridor en attente d'un lit.

Mais en revanche, le Dr Kratzberg assure que tous les patients en attente à l'urgence reçoivent des soins appropriés.

«Je n'ai jamais reçu une plainte d'un patient logé temporairement dans le corridor qui a dit ne pas avoir obtenu les soins requis. Moi, je ne serais jamais inquiet de me présenter ici à l'urgence. Ce n'est pas parce qu'un malade séjourne dans le corridor qu'il est moins considéré.»

«L'établissement héberge actuellement une vingtaine de patients en soins prolongés qui demeurent en attente d'un placement à l'extérieur, ce qui réduit la capacité d'accueil, explique-t-on par ailleurs.

Mais quoi qu'il arrive, indique le Dr Kratzberg, la salle d'urgence demeure toujours une priorité.

«L'urgence du Centre hospitalier St-Vincent de Paul a connu un débordement, hier matin, alors qu'une douzaine de patients en civière ont dû séjourner dans le corridor, le temps que l'on procède aux examens d'usage et, s'il y avait lieu, à leur hospitalisation.

En dépit de l'activité intense qui régnait à cet endroit, le Dr Albert Kratzberg, adjoint au directeur général de l'établissement, a fait savoir que la situation était loin d'être catastrophique.

Déjà, en fin d'avant-midi, on comptait quelques patients de moins.

Le centre hospitalier, indique le Dr Kratzberg, compte sur un plan d'intervention efficace en pareille situation. Hier, tous les chefs de département clinique ont été avisés afin de

favoriser la libération de nouvelles places.

«Il arrive occasionnellement que notre service d'urgence soit débordé comme ce matin, a mentionné le Dr Kratzberg, mais les gens qui se retrouvent dans le corridor obtiennent un lit assez rapidement. Plusieurs de nos patients reçoivent leur congé en fin d'avant-midi ou en début d'après-midi, ce qui permet de libérer de nouvelles places assez rapidement pour les nouveaux arrivants. Et ceux-ci, une fois examinés, ne sont pas nécessairement hospitalisés.»

L'établissement héberge actuellement une vingtaine de patients en soins prolongés qui demeurent en attente d'un placement à l'extérieur, ce qui réduit la capacité d'accueil, explique-t-on par ailleurs.

Mais quoi qu'il arrive, indique le Dr Kratzberg, la salle d'urgence demeure toujours une priorité.

«On n'y fait pas d'admission électorale, de sorte qu'on reçoit tous les gens qui s'y présente. On ne refuse pas d'ambulance non plus.»

A quoi attribuer les débordements soudains?

L'adjoint au directeur général admet l'ignorer. Il arrive, quoi que rarement, que la salle d'urgence puisse contenir soudainement jusqu'à une vingtaine de patients dans le corridor en attente d'un lit.

Mais en revanche, le Dr Kratzberg assure que tous les patients en attente à l'urgence reçoivent des soins appropriés.

«Je n'ai jamais reçu une plainte d'un patient logé temporairement dans le corridor qui a dit ne pas avoir obtenu les soins requis. Moi, je ne serais jamais inquiet de me présenter ici à l'urgence. Ce n'est pas parce qu'un malade séjourne dans le corridor qu'il est moins considéré.»



Une douzaine de patients ont dû être momentanément hospitalisés dans les corridors de l'urgence.

Photo La Tribune par Stéphanie Lemire

Sherbrooke (JB)

L'urgence du Centre hospitalier St-Vincent de Paul a connu un débordement, hier matin, alors qu'une douzaine de patients en civière ont dû séjourner dans le corridor, le temps que l'on procède aux examens d'usage et, s'il y avait lieu, à leur hospitalisation.

En dépit de l'activité intense qui régnait à cet endroit, le Dr Albert Kratzberg, adjoint au directeur général de l'établissement, a fait savoir que la situation était loin d'être catastrophique.

Déjà, en fin d'avant-midi, on comptait quelques patients de moins.

Le centre hospitalier, indique le Dr Kratzberg, compte sur un plan d'intervention efficace en pareille situation. Hier, tous les chefs de département clinique ont été avisés afin de

MANUFACTURIER d'ARMOIRES DE CUISINE

- mélamine
- bois
- stratifié
- quadro

SALLE DE MONTRE SUR PLACE

- délais de livraison et prix très compétitifs
- service personnalisé
- service de conseillers disponibles.

**QUE CE SOIT POUR UNE
CONSTRUCTION NEUVE OU UN
PROJET DE RÉNOVATION,
L'ENSEIGNE DE LA QUALITÉ,
DES BONS PRIX ET DU
SERVICE PERSONNALISÉ.**

846-2717



**EBÉNISTERIE
BON-ACCUEIL**

1, rue St-Joseph, Bromptonville (Québec), JOB 1H0

Spécialité ARMOIRES DE CUISINE

Des automobilistes ont payé la TPS pour rien en achetant leur auto usagée

Sherbrooke

Des consommateurs ont versé de fortes sommes à au moins un concessionnaire d'automobiles de Sherbrooke en guise de TPS alors qu'ils n'avaient pas à le faire.

C'est un Sherbrookois, M. Roland Mongeau, qui a sorti le chat du sac, et il y a fort à parier que ces sommes auraient été perdues à jamais pour les gens s'il n'avait pas sonné l'alarme.

Le problème se soulève lors des ventes d'accommodation. Une vente d'accommodation se réalise lors d'un achat d'un véhicule chez un concessionnaire et lorsque, dans le cadre de la transaction, le consommateur revend son ancienne automobile à un tiers de son choix mais en effectuant cette transaction par l'intermédiaire du concessionnaire.

La vente d'accommodation a lieu si la transaction se fait entre deux personnes non inscrites et lorsque le concessionnaire ne sert que d'intermédiaire et qu'il ne réalise aucun profit, ni qu'il n'assume aucune garantie ou aucune responsabilité.

Lors d'une telle vente d'accommodation, il n'y a pas de TPS.

Les faits

M. Mongeau a effectué une telle vente d'accommodation, en février. Il a acheté une automobile neuve et revendu son ancienne automobile à son beau-frère. Le concessionnaire a ajouté la TPS au montant de la transaction.

Deux mois plus tard, M. Mongeau accompagne sa mère chez un autre concessionnaire. Sa mère veut également effectuer une vente d'accommodation. Le concessionnaire n'a-

joute pas la TPS. Devant la surprise de M. Mongeau, il explique que la loi est précise: pas de TPS sur les ventes d'accommodation.

Selon M. Mongeau, il a fait des démarches auprès du premier concessionnaire pour recevoir un accueil froid, sinon agressif. Son vendeur lui déclare n'avoir jamais eu de directives en ce sens et qu'il continue à compter la TPS. Le directeur des ventes lui fait sentir qu'il n'a pas à se soucier du problème des autres.

Joint par La Tribune, ce concessionnaire déclare avoir cessé de compter la TPS dès qu'il a reçu l'avis de la corporation. Il nie les propos de M. Mongeau.

Remboursement

Quant aux nombreuses personnes qui ont déboursé sans raison des montants pouvant aller, à chaque

fois, de quelques dizaines de dollars au millier de dollars, il a été impossible d'obtenir une seule et même réponse.

Le concessionnaire fautif estime qu'il n'a pas à rejoindre les consommateurs lésés. Il dit croire que le ministère du Revenu corrigera lui-même la situation et enverra un remboursement aux consommateurs.

Au ministère, un porte-parole, M. René Pouliot, déclare que cette version est erronée et que le ministère ne dispose pas des ressources pour corriger toutes les situations de lui-même. Il déclare qu'il revient au consommateur de s'adresser à son concessionnaire et d'exiger le remboursement de la TPS payée sans raison. Le concessionnaire n'est pas perdant puisqu'il reçoit un crédit pour intrant égal au montant de la TPS envoyée au ministère.

Transport d'écoliers d'Ascot assuré vers Jean XXIII

Sherbrooke (LO)

Tous les élèves des rues Chemin Thibault (à l'est de Belvédère), Annie, Nancy, Leslie, Fournier, Linda, Josée, Cécile, Frédéric, Rogeau, Riel, McDonald, Hallée et Belvédère (jusqu'à Bel Horizon), situées à Ascot, pourront bénéficier du transport scolaire en direction de l'école Jean XXIII.

Hier soir, le comité exécutif de la Commission scolaire catholique de

Sherbrooke (CSCS) devait ainsi remplir une promesse faite aux parents qui, la semaine dernière, ont accepté à contrecœur le compromis concernant l'école fréquentée par leurs enfants.

Ce compromis permet aux élèves résidant dans les rues précitées et qui fréquentent l'école Notre-Dame-du-Rosaire, de continuer à le faire, tout comme leurs frères et sœurs. Par contre, les nouveaux élèves de ce secteur devront obligatoirement s'inscrire à Jean XXIII, tout ceci parce que, selon les explications fournies par la CSCS, quatre locaux sont vides à cette école et que les prévisions vont dans le sens d'une diminution de clientèle dans le futur.

Sécurité

En ce qui concerne le transport par autobus, il s'imposait, selon les parents, pour des questions de sécurité.

Les élèves de maternelle à la sixième année profiteront donc de ce service tant que la limite de vitesse ne sera pas abaissée sur la section de la rue Belvédère assortie d'une vitesse de route provinciale, tant aussi qu'un brigadier scolaire ne sera pas affecté au feu de circulation de la rue Thibault et que ce feu ne sera pas modi-

fié pour donner la priorité aux piétons, et tant que ne sera pas complétée l'extension du trottoir de la rue Belvédère.

Puisqu'un autobus prend déjà à bord les quelques élèves du secteur fréquentant déjà l'école Jean XXIII, la décision de la CSCS ne se traduira pas par des frais supplémentaires.

Abolition de postes reportée

Sherbrooke

Le comité exécutif de la Commission scolaire catholique de Sherbrooke (CSCS) devait procéder, hier soir, à l'abolition de trois postes parmi les 84 que compte le personnel professionnel, mais toute décision à ce chapitre a été remise au 14 mai.

En présence d'une importante délégation de membres du personnel, le comité exécutif a mis son projet sur la glace, non sans avoir tenu une longue discussion sur le sujet.

La mesure préconisée par la CSCS touche des postes déjà vacants et permettrait une économie de l'ordre de 150 000 \$. Elle n'entraîne aucune mise à pied.

Au dire de Marielle Levac, responsable des communications, elle représente la contribution du centre administratif au plan de redressement visant à éponger le déficit de 3,5 millions \$. Quelque 63 pour cent de cette

somme doit être effacé au 31 juin de cette année. Ralentissement des réfections d'école et absence d'immobilisation sont d'autres mesures utilisées par la CSCS.

Quant aux personnels de soutien ouvrier (concierges) et de soutien technique et administratif (agentes de bureau, secrétaires, surveillantes des diners), lesquels représentent près de 400 postes, leur répartition entre les écoles sera revue à la lumière de règles mathématiques plus équitables.

Par conséquent, les mouvements de personnel devraient être beaucoup plus importants qu'ils ne l'ont jamais été, pour l'année 1991-1992. Néanmoins, l'exercice ne doit priver personne de son emploi.

Par exemple, selon le projet, chaque école profitera d'au moins un concierger. Ensuite, toute surface de 2300 à 2600 mètres carrés générera des postes supplémentaires de personnel ouvrier.

SUPER ÉPARGNES

UNE COMPAGNIE GENDIS

la Pomme Rouge

CENTRE de LIQUIDATION
COMPAREZ ET ÉPARGNEZ!

EAU DE JAVEL
JAVEX

3.6 litres

PRIX
POMME
ROUGE

1¹⁹

Comparez à 2.79

POT DE 3 BARRES
DE SAVON
«IVORY»

PRIX
POMME
ROUGE

79¢

Comparez à 1.39
* Limite: 3 par client
* Limite: 100 par jour

«SUNLIGHT»
POUR LA
LESSIVE

5 litres.
Comparez à 5.99

PRIX
POMME
ROUGE

2⁹⁹

Limite: 2 par client
Limite: 100 par jour

T-SHIRTS
POUR GARÇONS
Poly/coton, 8 à 16.

6⁹⁹

PRIX
POMME
ROUGE

Comparez à 11.99

T-SHIRTS
POUR FILLES
100% coton. Tailles 7-14.

4⁹⁹

PRIX
POMME
ROUGE

Comparez à 9.99

T-SHIRTS
POUR HOMMES

PRIX
POMME
ROUGE

5⁹⁹

Imprimés variés.
P.M.G.T.G.
Comparez à 9.99

CHAUSSETTES
SPORT

PRIX
POMME
ROUGE

2⁹⁹

Paquet de 3 paires.
Légères imperfections.
Comparez à 4.99, 5.99

T-SHIRTS
STYLE POLO
POUR DAMES

PRIX
POMME
ROUGE

3⁹⁹

Manches courtes.
Poly/coton. Tailles P.M.G.
Comparez à 9.99

EN SOLDE À PARTIR DU JEUDI 25 AVRIL
60, rue Wellington Nord, Sherbrooke

DYSON ET ARMSTRONG VOUS OFFRE UNE

VENTE SENSATIONNELLE
SUR LOT DE VOITURES USAGÉES

GRANDE SÉLECTION DE VOITURES PRÊTES
POUR LIVRAISON IMMÉDIATE



Corsica Sedan, 4 por.

Stock 90460
CORSICA 1990
26 000 km
Radio AM/FM stéréo, air conditionné, automatique, freins à disque, direction assistée.
Rég. 12 715\$ SPÉCIAL

10200\$



Cavalier Sedan, 4 por.

SPÉCIAL

9895\$

Stock 90461
CAVALIER 1990

15 000 km
Freins à disque, automatique, air conditionné, radio AM/FM stéréo, cassette.

CHEVROLET
OLDSMOBILE

DYSON & ARMSTRONG

Stock #	Description	Prix
A9419	BERETTA 1989, 6 cylindres, régulateur de vitesse, air conditionné	9195\$
A90237	BERETTA 1988, volant inclinable, régulateur de vitesse, air conditionné, automatique	7850\$
A9367	CAVALIER 1987, 4 por., radio, 5 vitesses, transm. manuelle	4975\$
A90082	CHRYSLER LE BARON 1987, automatique, volant inclinable, régulateur de vitesse, AM/FM cassette	6550\$
A90120	PICK UP FORD RANGER 1987, automatique, cassette, radio	6900\$
A90171	CHEVROLET CAPRICE 1987, 4 por., tout équipé	8950\$
A90244	OLDS FIRENZA 1987, 2 por., automatique, radio, bas millage	5500\$
A90268	VAN CARGO SAFARI GMC 1987, transm. manuelle	7500\$
A90415	FORD SABLE G.S., radio, automatique	7950\$
A90068	BUICK SKYLARK 1986, automatique, radio	5395\$
A90075	OLDS CIERA 1986, 2 por., automatique, radio	5350\$

DES FAITS:
PLUS DE 70 ANNÉES
DE «SERVICES CONTINUS»

PRENEZ LA
ROUTE DU
SERVICE

LIGNE DIRECTE: 1-800-263-9766

DYSON & ARMSTRONG INC.

VOITURES USAGÉES:
614, rue Craig, Richmond, 826-3501

VOITURES NEUVES ET ADMINISTRATION
265, rue Principale, Richmond, 826-3721

Bonair poursuit son assureur pour 11,8 millions \$

□ La compagnie pourrait relancer ses opérations dans la région de Thetford Mines

Gilles FISETTE Cookshire

La compagnie Bonair offre à ses créanciers de leur rembourser, à très court terme, 0,25 \$ par 1 \$ dû et d'attendre le résultat de la poursuite intentée par elle contre le courtier d'assurances avant de pouvoir toucher le 0,75 \$ restant.

C'est ce qu'a expliqué, hier matin, le directeur général et co-propriétaire de Bonair, M. Claude Grondin, en acceptant de lever le voile sur la proposition contenue dans le plan de réorganisation enregistré la semaine dernière devant la Cour supérieure, division des faillites.

Il a rajouté toutefois que Bonair remettrait encore en question le maintien de ses opérations à Cookshire si aucun partenaire financier ne venait appuyer ses efforts. Dans ce cas, Bonair aurait à s'installer dans une usine vacante et le site pourrait bien être

la région de Thetford Mines où le fonds LaPrade est alléchant.

Au sujet de l'offre aux créanciers jugée de nature à les satisfaire, M. Grondin a déclaré: «Nous aurions pu proposer aux créanciers de rembourser, par exemple, sur la base de 0,50 \$ et de garder la balance lors d'un règlement en cour mais nous nous devions, par honnêteté, d'être solidaire de nos créanciers». Bonair doit entre 4 à 4,5 millions \$ à ses créanciers, a-t-il souligné.

La question sera tranchée lors de l'assemblée des créanciers. Elle se tiendra le jeudi 9 mai 1991, à Montréal. Si les créanciers acceptent la proposition de Bonair, ils pourraient toucher la première partie de leur dû dans les 90 jours suivants.

Opérations

Quant à elles, les opérations de Bonair pourraient reprendre pratiquement dès le lendemain puisque

Bonair a déjà en sa possession des matières premières.

Bonair ne pourra toutefois reconstruire l'usine de Cookshire sans une aide financière. Puisque le règlement du litige avec le courtier ne viendra pas avant plusieurs années, Bonair doit compter sur un partenaire qui pourrait être les travailleurs, par l'entremise du Fonds de solidarité. Bonair estime les besoins à 4,5 millions \$. Les co-propriétaires actuels seraient disposés à déboursier 1,5 million \$.

Poursuite

Par ailleurs, M. Grondin a livré les informations relatives à la poursuite déposée lundi en Cour supérieure, district de Montréal, contre son courtier en assurances.

Bonair a ainsi inscrit une poursuite de l'ordre de 11 875 000 \$ contre le courtier en assurances Reed Stenhouse, de Montréal, et contre son courtier, M. Gilbert Major.

La compagnie Bonair allègue que la compagnie d'assurances refuse de rembourser le plein montant réclamé à cause de deux fautes commises par le courtier.

Ainsi, explique M. Grondin, le courtier a déclaré à l'assureur que Bonair possédait un système de giclage. Or, Bonair n'aurait jamais dit posséder un tel système. Il aurait déclaré à son courtier que des démarches étaient entreprises en vue de se doter d'un tel système de giclage. La Ville de Cookshire aurait même reçu

des subventions en vue de construire des infrastructures amenant l'eau à l'usine, à cette fin. Des gicleurs auraient pu être installés en février 1991. L'incendie a malheureusement détruit l'usine en janvier.

Par ailleurs, Bonair reproche au courtier d'avoir commis une erreur en ce qui concerne l'horaire de l'agent de sécurité embauché chez Bonair. Le courtier aurait déclaré à l'assureur qu'un gardien était en place en tout temps, à Cookshire. Or, Bonair n'aurait jamais fait part d'un tel système. A l'usine de Cookshire, un gardien n'était en place que durant une partie de la journée, après le dernier quart de travail.

Élèves calés en pub à La Source Vive d'Ascot Corner

Ascot Corner (GF)

Les élèves de la classe à divisions multiples (4e et 5e années) de Mme Hélène Boudreau, à l'école La Source Vive, à Ascot Corner, ont un sens critique développé.

Ces jeunes viennent en effet de remporter le seul prix attribué à une classe du niveau primaire au Québec dans le cadre du concours Opération Pub 1991 de l'Office de la protection du consommateur.

Les vingt élèves de Mme Boudreau sont les seuls enfants du primaire au Québec à avoir retenu les mêmes choix que le jury chargé de trancher quelles ont été la publicité télévisée la plus informative et la publicité télévisée la moins informative à être diffusées aux réseaux francophones de télévision, le vendredi 5 février, entre 19 h et 19 h 30, et le dimanche 7 février, entre 17 h 30 et 18 h.

«C'est un grand honneur», reconnaît Mme Boudreau. «Les enfants sont très fiers d'eux. Avec raison... Ce concours est très formateur. Des élèves m'ont dit avoir réalisé, pour la première fois, que l'on pouvait regarder des publicités avec un oeil critique...»

Le concours s'adresse à tous les élèves du 2e cycle du primaire et des 1er et 2e cycles du secondaire. Ces jeunes sont invités à déterminer, parmi les publicités admissibles (aliments, vêtements, produits de soins personnels et articles de sport), laquelle est la plus informative et laquelle est la moins informative. Les organisateurs estiment qu'une publicité est informative lorsqu'elle renseigne les consommateurs sur les principales caractéristiques d'un produit ou d'un service, en vue d'éclairer leur choix.

Les publicités

Ces jeunes, tout comme le jury, ont retenu Les tranches de fromage légères de Kraft ou Les p'tits vites de Cordon Bleu comme la publicité la plus formative et le Café Taster Choice comme la publicité la moins formative.

«Les jeunes se sont répartis en groupe. Ils ont enregistré les publicités, les ont analysées et ont déterminé leur choix», explique Mme Boudreau.

Au secondaire, au 1er cycle, la palme revient à une classe de secondaire 1 de la polyvalente Saint-Eustache; au 2e cycle, à une classe de secondaire 4 de l'école La Courvoisier, à Beauport.

Les gagnants peuvent opter pour le prix de leur choix entre une journée complète dans une base de plein air de la région; un bon d'achat de 30 \$ pour chacun échangeable dans les librairies des Publications du Québec et un abonnement d'un an aux revues Hibou ou Zip, ou Protégez-Vous; ou une visite à caractère éducatif dans une industrie, un laboratoire de recherche, un média, etc.

Les élèves de Mme Boudreau ont opté pour le séjour dans une base de plein air. L'endroit et le moment n'ont pas encore été déterminés mais l'activité devrait se dérouler d'ici la fin du calendrier scolaire.

Enfin, chacun recevra un gaminet (T-Shirt) aux couleurs du concours Opération Pub 1991.

Cette année, 84 classes du primaire et 96 classes du secondaire ont participé à l'Opération Pub 1991, une augmentation de 50 pour cent par rapport à 1990 où 120 classes avaient répondu à l'appel. Pas moins de 91 écoles de 75 villes différentes étaient représentées cette année.

40% DE RABAIS SUR TOUTE LA COLLECTION **VUARNET**

30% DE RABAIS SUR TOUS LES PANTALONS DE COTON **POINT ZERO**

20% DE RABAIS SUR TOUS LES JEANS **PEPE**

by **American**

Tourelles
823-7399

ENSEMBLE MANTEAU & BERMUDA TAILLES 7 à 18 ANS SPÉCIAL **\$41.99** RÉG. \$59.98

AVEC L'ACHAT D'UN MANTEAU DEER MOUNTAIN STYLE 8294M EN SPÉCIAL À **20%** OBTENEZ **50%** DE RABAIS SUR BERMUDAS DEER MOUNTAIN STYLES 82942 & 82945

clément

Boutique by **American** 832-7399

Tourelles 564-7881 3025, rue King Ouest

"À PERDRE DU POIDS, J'Y GAGNE À TOUS LES POINTS DE VUE."

Chez Nutri/Système, vous trouverez soutien, conseils, des aliments savoureux, un programme d'activités physiques simple et de nouvelles façons de vaincre les vieilles habitudes.

PERDEZ LA MOITIÉ DE VOS LIVRES GRATUITEMENT*

* Calculer sur la moitié du poids que vous désirez perdre. L'offre ne comprend pas le coût des aliments. Nouveaux clients seulement. Offre valable aux cliniques participantes seulement.

Notre client Robbin a perdu 113 livres il y a 30 mois.

PLUS QU'UN RÉGIME. UN SYSTÈME.

nutri/système

DRUMMONDVILLE 474-4151 **VICTORIAVILLE 752-2442** **SHERBROOKE 823-7000**

LE SUPER COFFRE DE CHLT RADIO

Un prix d'une valeur de **10,000\$** à gagner!

Pour participer, remplissez le coupon. Vous devez être à l'écoute de CHLT RADIO pour gagner!

Qui sait, serez-vous en possession de la clé gagnante le samedi 27 avril?

Du 11 mars au 25 avril 91, des coupons de participation seront tirés plusieurs fois par jour. Si votre nom est mentionné en ondes vous devez appeler à la station dans les délais prévus. Vous devenez ainsi éligible au grand tirage d'une valeur de 10,000\$!

CHLT63AM
La super station de l'Estrie

Nom: _____
Adresse: _____
Code postal: _____ tél: _____

Postez à: Le SUPER COFFRE de CHLT Radio, 25 rue Bryant, Sherbrooke, Qué. J1J 3Z5

MARCHÉ DE L'ÉRABLE

"Sirop que c'est bon"

Les 27 et 28 avril, c'est le **Marché de l'Érable** à Plessisville

Une première au Québec.

Le Marché de l'Érable est l'occasion de déguster et de faire votre choix parmi les meilleurs sirops de la province à un seul prix.

Venez vous régaler aux parties de sucre qui se tiendront à l'aréna municipal de Plessisville et rencontrer de nombreux acériculteurs.

C'est un rendez-vous au **Marché de l'Érable** et aux parties de sucre les 27 et 28 avril à l'aréna municipale de Plessisville

La Tribune

Ville de
Sherbrooke

LA SEMAINE DU BÉNÉVOLAT

de Sherbrooke et de la région
du 21 au 27 avril 1991

La Semaine du Bénévolat est devenue une tradition qui se perpétue cette année du 21 au 27 avril 1991. Reconnaître publiquement l'apport de l'entraide dans une société où les valeurs sont axées sur les performances individuelles nous paraît primordial. Le travail qui s'exerce dans l'ombre éclaire souvent bien davantage que les coups d'éclat...

La Semaine du Bénévolat se veut l'occasion de présenter des gestes quotidiens au grand jour et de rendre hommage à ceux et celles qui les posent.

Les gestes de partage, nous les comptons par milliers, pour le Sherbrooke métropolitain nous évaluons à plus de 15,000 le nombre de bénévoles qui offrent environ 250,000 heures par an d'un temps qui nous est si précieux. Voilà pourquoi La Corporation de la Semaine du Bénévolat de Sherbrooke insiste à souligner le travail de ces femmes et de ces hommes pour qui le travail volontaire représente une démarche féconde. L'action bénévole est l'expression concrète et agissante de certaines valeurs de fraternité, de justice et de partage. Profitez de la Semaine du Bénévolat pour rendre hommage à ces personnes qui œuvrent au mieux-être de notre collectivité.

«VIVE LE GESTE LIBRE»

HOMMAGE AUX BÉNÉVOLES

Par un processus de mise en candidature, les organismes sont invités à proposer une personne qu'ils aimeraient voir honorer par la Corporation de la Semaine du Bénévolat de Sherbrooke. Chaque organisme, institution et entreprise sont également éligibles aux titres de: Organisme à l'honneur, Institution à l'honneur et Entreprise à l'honneur.

À partir des nominations proposées, un jury composé de: Gisèle Langevin, Jacques Côté, Gaston Bachand, Jean Vigneault, Julien Beaudette, Raymond Lépine sous la supervision de Paul Thibeau, Serge Arel et Carole Gendreau. Les membres du jury ont sélectionné à l'unanimité:

Au titre de BÉNÉVOLE À L'HONNEUR 1991

Mlle Thérèse Lefebvre de l'organisme Sercovie

Au titre de l'ORGANISME À L'HONNEUR 1991

Le SERVICE D'AIDE AUX NÉO-CANADIENS (S.A.N.C.)

Au titre d'INSTITUTION À L'HONNEUR 1991

Le CENTRE HOSPITALIER DE SHERBROOKE

Au titre de l'ENTREPRISE À L'HONNEUR 1991

Le GROUPE GAUDETTE

BÉNÉVOLES À L'HONNEUR 1991

L'équipe de Pastoral pour la visite des malades du Centre Hospitalier St-Vincent de Paul propose:
Lucille Hubert
Cantata Sherbrooke propose:
Trefflé Michaud
Le Réseau d'Amis de Sherbrooke et des Environs propose:
Berthe Bélanger
Catherine Royer de Soiel propose:
Jeanne Houle
Le comité des bénévoles du Foyer St-Joseph propose:
Linda Morin
Hôpital d'Accueil propose:
Simone Bergeron
Petits Frères des Pauvres propose:
Alice Clément
Association des parents et des amis des malades mentaux de l'Estrie propose:
Daniel Richard
Service d'Aide aux Néo-Canadiens propose:
Nicole Robitaille
Club d'Âge d'Or St-Charles Garnier propose:
Gérard Pépin
Comité de Loisirs St-Charles Garnier propose:
Jacques Bernard
Club de la Garde Ste-Famille Inc. propose:
Renée-Aimé Morin
Jeux Olympiques spéciaux du Québec propose:
Pierre Brunneau
Club de yoga de Sherbrooke propose:
Gilles Léonard
Club Plein Air 4 Saisons Inc. propose:
Roland Gauthier
Club Plein Air Jacques Carier propose:
Jeanne Lessard
Club de l'âge d'Or La Ruche propose:
Réjeanne Mc Donald
AFÉAS Notre-Dame de l'Assomption propose:
Colette Boucher
Club d'Âge d'Or St-Esprit propose:
Gloria Gagné
Le club des Symptomatiques de la Chéris propose:
Sylvia Loubier
Association des auxiliaires bénévoles du C.H.M.D. propose:
Simone Lague

Club Océan des Aveugles de Sherbrooke propose:
Denise Lemieux
Jeunesse du Monde propose:
Annie Lussier
Fondation des malades du cœur du Québec propose:
Me Jean-Pierre Rancourt
Club Escrima Sherlames Inc. propose:
Francine Gendron
L'École de l'Estrie propose:
Jacqueline Demers
Comité Action Famille Sherbrooke propose:
Thérèse Rochette
Auxiliaires bénévoles C.H. St-Vincent de Paul propose:
Suzanne Grégoire
Loisirs Marie-Reine propose:
Sylvio Couture
Action Intervention Dépannage SOC propose:
Tom Cameron
Entraide Jeunesse propose:
Martine Dussault
A.O.D.R. de Sherbrooke propose:
Ramsay Mont-Rédon
Club La Détente de Cœur Immaculé propose:
Jeanne D'Arc Lemay
Club d'Âge d'Or Notre-Dame Papoulet-Secours propose:
Thérèse Thibodeau
Femmes de Chez Nous propose:
Lucette Topping
Club de soccer Les Vents de Sherbrooke Inc. propose:
Serge Gingras
La Commission Scolaire Catholique de Sherbrooke propose:
Bertrand St-Cyr
Centraide Estrie propose:
Simone Calvert
Club d'Amis paroisse St-Sacrement propose:
Sylvia Houle
Service d'aide aux prisonniers de Sherbrooke propose:
Monique Lapointe
La Fondation du C.H.U.S. Inc. propose:
Louise Caron
Les Étoiles d'Or Notre-Dame du Rosaire propose:
Anita Hamel

Patrouille sur skis St-Jean propose:
Robert Coulombe
AFÉAS St-Charles Garnier propose:
Yvette Auger
Le Club de la Bonne Humeur St-Joseph propose:
Joseph Briand
Association des handicapés visuels de l'Estrie propose:
Marcel Clermont
Les soins palliatifs La Rose des Vents propose:
Françoise Desharnais
La Cordée Transit de Jour Inc. propose:
Nicole Dorin
Jardins Communautaires Sherbrooke propose:
Sylvianne Durand
Le cercle de culture espagnole de Sherbrooke propose:
Maria-Mercedes Barcelo Chorniet
Maison Marie-Madeleine propose:
Marie Goupil
Association Parents-Secours Sherbrooke propose:
Yves Denoncourt
Centre Hospitalier Universitaire de Sherbrooke propose:
Marie-Laure Gagné
Le club des Braves Amis de l'Assomption propose:
Gracia Lefebvre
Comité Récréatif et Communautaire du quartier nord propose:
Gilles Lépine
Comité Récréatif et Communautaire du quartier sud propose:
Robert Lamoureux
Association des diabétiques de l'Estrie propose:
Paul Doucet
Les marcheurs du Carrefour de l'Estrie propose:
Gaston Bégin
Les amis du hockey mineur de Sherbrooke propose:
Paul Fillion
Petite ligue de baseball Sherbrooke-Lanoville-Fleurimont propose:
Normand Labelle
La Société d'Arthrite propose:
Suzanne Duval
AFÉAS locale St-Esprit propose:
Marie-Berthe Allard

NOMINATIONS ORGANISME À L'HONNEUR 1991

PETITS FRÈRES DES PAUVRES
ASSOCIATION DE SHERBROOKE POUR L'INTÉGRATION SOCIALE
SECOURS AMITIÉ SHERBROOKE
INTERVENTION RÉGIONALE ET INFORMATION SUR LE SIDA EN ESTRIE (I.R.I.S.)
LE COMPTOIR FAMILIAL DE SHERBROOKE
JEUX OLYMPIQUES SPÉCIAUX DU QUÉBEC
FEMMES DE CHEZ NOUS
AUXILIÈRES BÉNÉVOLES DU C.H. ST-VINCENT DE PAUL
LES SOINS PALLIATIFS LA ROSE DES VENTS DE L'ESTRIE
CLUB DE SOCCER LES VERTS DE SHERBROOKE
LA CORDÉE TRANSIT DE JOUR INC.
LE COMITÉ RÉCRÉATIF DU QUARTIER EST DE SHERBROOKE
FONDATION DES MALADIES DU CŒUR
LA SOCIÉTÉ D'ARTHRITE

CLUB PLEIN AIR 4 SAISONS (PARC VICTORIA)
A.O.D.R. DE SHERBROOKE ET DES ENVIRONS
CLUB D'ÂGE D'OR ST-ESPRIT
CLUB DE LA BONNE HUMEUR ST-JOSEPH
CLUB LA DÉTENTE DE CŒUR IMMACULÉ
LES MARCHEURS DU CARREFOUR DE L'ESTRIE
PETITE LIGUE DE BASEBALL SHERBROOKE - LENNOXVILLE - FLEURIMONT
A.F.E.A.S. LOCALE ST-ESPRIT
EXPOSITION DE L'ESTRIE
CLUB DES BRAVES AMIS DE L'ASSOMPTION
LE MUSÉE DU SÉMINAIRE DE SHERBROOKE INC.
CLUB DE PATINAGE DE VITESSE DE SHERBROOKE
CLUB ESCRIME SHERLAMES INC.



«La santé d'une société démocratique peut être jugée à la qualité de l'engagement bénévole de ses citoyens.»

Alexis de Tocqueville

27953

La Cordée savoure le prix décerné par une fondation québécoise

Jeannot BERNIER Sherbrooke

C'était jour de réjouissances, hier, pour La Cordée de Sherbrooke, un organisme communautaire œuvrant dans le domaine de la santé mentale depuis neuf ans à Sherbrooke.

Par la force de son implication dans le processus d'aide aux personnes ayant eu recours à des soins psychiatriques, la Cordée a retenu l'attention de la Fondation québécoise des maladies mentales lors de sa remise annuelle de prix.

La Fondation a décerné à La Cordée l'une de ses trois récompenses de 10 000 \$ dans la catégorie services et ressources. Ce prix s'adresse aux organismes ayant le mieux desservi une clientèle constituée de malades mentaux ou de personnes aux prises avec des problèmes psychologiques graves.

Avec joie, la présidente de la Cordée, Nicole Dorin, a reçu le précieux chèque en mentionnant qu'il s'agissait d'un prix très valorisant pour un organisme comme celui qu'elle préside.

48 % en trois ans

En entrevue, Mme Dorin a souligné que la clientèle de la Cordée avait augmenté de 48 pour cent au cours des trois dernières années. «Chez les organismes communautaires, les batailles pour garantir un financement stable sont quotidiennes, a-t-elle dit. Ce beau chèque, on en avait un urgent besoin.»



«Ce beau chèque (de 10 000 \$), on en avait un urgent besoin», avoue volontiers Nicole Dorin, présidente de La Cordée.

La Cordée offre un programme varié d'activités à caractère social et culturel visant prioritairement l'intégration sociale de ses quelque 150 membres. Le prix obtenu hier sera consacré à un projet de formation d'un groupe d'entraide vocationnel qui aura pour but de soutenir ses membres dans leurs démarches vers une activité de travail. Il s'agit d'un volet qu'entend développer la Cordée

pour favoriser l'autonomie et la participation active de la personne à son processus de réinsertion et de maintien.

En remettant le chèque, le Dr Yves Lamontagne, président de la Fondation québécoise des maladies mentales, a mentionné qu'il s'agissait d'une récompense somme toute assez minime. «Il faut davantage développer les ressources d'aide, a-t-il livré. L'un de nos buts, c'est de démystifier la maladie mentale. Mais à force de toujours taper sur le même clou, la situation s'améliore.»

Une enquête psychosociale menée l'an dernier auprès de 40 répondants à la Cordée tend à prouver la grande utilité des ressources communautaires en santé mentale. Après avoir subi en moyenne cinq hospitalisations en psychiatrie avant leur admission à la Cordée, les répondants affichent un taux de réhospitalisation sept fois moins élevé depuis leur participation aux activités.

Autres prix

Par ailleurs, la Fondation a également remis l'un de ses 18 prix Information et Communication au montant de 1000 \$ chacun à l'Association des parents et amis des malades mentaux de l'Estrie, en signe de reconnaissance pour la qualité de son travail de promotion de la cause des malades mentaux dans son milieu. L'Association des parents et amis du malade émotionnel de Drummondville a aussi reçu ce prix.

La région de l'Estrie vivra également des fusions d'établissements

Sherbrooke (10)

Oui, il y aura des fusions de centres d'accueil et de Centre de services sociaux en Estrie, ainsi que des abolitions de conseils d'administration et de postes de directeur général.

Non, on ne sait pas lesquels et combien.

Non, les centres hospitaliers (CH) et les centres locaux de services communautaires (CLSC) ne seront pas touchés par les fermetures et fusions.

Voilà, schématisées, les réponses apportées hier par Jean-Pierre Duplantier, directeur général du Conseil

régional de la santé et des services sociaux (CRSSS), aux interrogations soulevées en région par la récente déclaration du ministre Marc-Yvan Côté, concernant la fermeture de 200 établissements sociaux.

«Le projet de réforme prévoit le regroupement, dans chacune des MRC (municipalités régionales de comté), des centres d'accueil d'hébergement ou des centres d'accueil de réadaptation lorsqu'ils sont plus d'un. Par exemple, dans la MRC du Val St-François, il y a trois centres d'accueil et un hôpital de soins prolongés. En vertu du projet de loi, les bâtisses resteraient en place mais il n'y aurait qu'un seul conseil d'administration

et un seul directeur général pour l'ensemble», expose M. Duplantier.

Celui-ci devait ajouter que le décompte des établissements concernés n'avait pas été fait pour chacune des MRC.

Pour l'heure, le projet de loi n'a pas encore été adopté et il serait prématuré, selon le CRSSS, d'amorcer une action quelconque.

«Le ministre doit déposer également un plan d'action. Nous verrons alors s'il confie le mandat du regroupement aux conseils régionaux ou s'il délèguera une équipe provinciale pour ce travail», indique M. Duplantier.

SAMEDI LE 27 AVRIL 1991

CENTRAIDE ESTRIE:

Remercie les 1500 bénévoles qui réalisent à chaque année sa campagne annuelle.

CENTRAIDE ESTRIE:

Félicite tous les bénévoles de l'Estrie pour leur engagement.

POUR MIEUX VIVRE ENSEMBLE



Centraide
Estrie

1150 Belvédère sud, Sherbrooke (Québec)

27955

CHOIX COMPLET QUINCAILLERIE PASCAL

À GRAND RABAIS 4 JOURS SEUL.

AUJOURD'HUI JUSQU'À SAMEDI

ÉCONOMISEZ 10%
Chariot/diable fonctionnel

Mesure 14 x 8 x 47" verticalement & 14 x 8 x 32" horizontalement. Support pour sac à ordures..... No 0580201

Notre prix 33.59

23⁵⁹ ch.



1/3 DE RABAIS!

Pompe auto-amorçante

Robuste. S'adapte à toute perceuse de 1/4"..... No 4086198

Notre prix 33.15

21⁹⁷ ch.



1/2 PRIX!

Lunettes protectrices

Plastique transparent & flexible..... No 0574031

Notre prix 3.45

1⁷² ch.



ÉCONOMISEZ PLUS DE 35%

Tournevis 12 en 1

12 embouts assortis se rangeant dans le manche & support à ceinture inclus..... No 1129864

Notre prix 10.75

6⁸⁸ l'ens.



ÉCONOMISEZ 40%

Scie circulaire de 7-1/4", 13A

RYOBI

5000 tr/min. Capacité de coupe de 2-3/8" à 90° & 1-9/16" à 45°. Lame à pointes carburées incluse..... No 1456032

Notre prix 149.99

109⁸⁸ ch.

Quant. lim.: 250 pour la chaîne



ÉCONOMISEZ PLUS DE 35%

Carreau Solarian®

12 x 12". Sans cirage. Autorcollant. En vinyle résistant. Motifs & couleurs assortis.

Notre prix 1.87

1¹⁹ ch.

Armstrong

Boîte de 45

Notre prix 84.15

53⁵⁵ ch.



ÉCONOMISEZ PLUS DE 35%

Ruban à sceller

48 mm x 66 m. Choix de tan ou transparent..... No 0146404, 0257478

Notre prix 2.29

1⁴⁴ le roul.



ÉCONOMISEZ JUSQU'À 50%

Stores mini-vénitiens en P.V.C.

Lamelles de 1", 45" ou 64" de long. Largeurs ass. 78 x 84" pour porte patio aussi disponible. Blanc, ivoire ou gris.

Nos prix 9.69 à 68.65

5⁹⁹ à 34²⁹ ch.



ÉCONOMISEZ PLUS DE 20%

Émondoir télescopique

Lame en acier au carbone de 13-1/2", manche de 8" & corde de 9-1/2"..... No 1031015

Notre prix 24.99

18⁸⁸ ch.



ÉCONOMISEZ JUSQU'À 30%

Bicyclette BMX, roues 16" ou 20"

Freins à contre-pédalage. Coussins de protection. Couleurs assorties. 20" avec réflecteurs.

TOUT ASSEMBLÉ

Notre prix 79.99 & 89.99

59⁸⁸ ch.

Quant. lim.: 400 assorties pour la chaîne



ÉCONOMISEZ PLUS DE 25%

Tapis int./ext. "Écono"

6' de largeur. En polypropylène. Endos en latex. Couleurs assorties.

Ozite

3⁹⁹ la vg. ca. Notre prix 5.49



ÉCONOMISEZ JUSQU'À 50%

Stores mini-vénitiens en P.V.C.

Lamelles de 1", 45" ou 64" de long. Largeurs ass. 78 x 84" pour porte patio aussi disponible. Blanc, ivoire ou gris.

Nos prix 9.69 à 68.65

5⁹⁹ à 34²⁹ ch.



ÉCONOMISEZ 30%

Râteau de luxe

24 dents, manche en bois..... No 0920258

Notre prix 8.49

5⁸⁸ ch.



Chaise "Monaco" à ressorts de tension

Piante pour rangement facile! Bras en bois. Couleurs vives assorties..... No 1237292

Notre prix 9.99

8⁸⁸ ch.

Quant. lim.: 500 pour la chaîne



ÉCONOMISEZ PLUS DE 20%

Poubelle de porte d'armoire

Poubelle de 15 L recouverte de P.V.C. Roule de 20 sacs incl. No 0279137

Notre prix 7.49

5⁹⁷ ch.

20 sacs de rechange (non illus.) No 1301519..... Notre prix 1.89

1¹⁷ ch.



ÉCONOMISEZ PLUS DE 25%

Doublure de rideau de douche

En vinyle. 72 x 72". Rebord aimanté. Couleurs assorties.

Notre prix 3.89

2⁸⁸ ch.



ÉCONOMISEZ 45%

Support pour boyau

Solide support en métal mesurant 5-1/2 x 10"..... No 0920185

Notre prix 1.79

97¢ ch.



1/3 DE RABAIS!

Douche-téléphone à pince pivotante

Ajustable pour massage à jets ou à pulsations. Long tuyau flexible de 59" plaqué chrome..... No 0694657

Notre prix 22.45

14⁹⁷ ch.



ÉCONOMISEZ PLUS DE 35%

Mini-lampe de poche

Étanche & résistante. Ampoule de rechange incluse..... No 1175971

Notre prix 7.95

4⁹⁷ ch.



1/2 PRIX!

Serrure à cylindre simple

Serrure fini laiton. Quincaillerie incl..... No 4071794

Notre prix 11.35

5⁶⁷ ch.



1/2 PRIX!

Serrure à palastre

Clé pour l'ext. & bouton pour l'int..... No 4071816

Notre prix 11.35

5⁶⁷ ch.



CENTRE COMMERCIAL CARREFOUR DE L'ESTRIE
3100, BOUL. PORTLAND TÉL.: 563-8880

Cette annonce ne s'applique pas à notre magasin de St-Jean-sur-Richelieu

Ces soldes sont en vigueur du mer. 24 avril au sam. 27 avril. "Notre prix" indique notre prix de tous les jours. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

Lun. au mer.: 9h à 18h, jeu. & ven.: 9h à 21h, sam.: 9h à 17h
301 ouest, rue St-Antoine - Lun. au ven. 9h à 18h, sam.: 9h à 17h

PASCAL

PASCAL VISA MasterCard

L'Harmonie de Coaticook touche une aide accrue: 4000 \$

Christian CARON Coaticook

Soumise aux pressions des dirigeants de l'Harmonie de Coaticook,

les autorités municipales ont rajusté leur tir et ont majoré l'aide financière de 1000 \$ à 4000 \$ pour assurer le déroulement des activités du corps musical en 1991.

Il y a quelques mois, les dirigeants de l'Harmonie avec son responsable en tête, Michel Dougherty, avaient demandé une aide financière à la Ville de Coaticook. Idéalement, l'Harmonie désirait obtenir une aide financière de l'ordre de 6000 \$. Résultat: les élus ont décidé d'offrir un montant de... 1000 \$.

Insatisfaits de cette somme qu'ils jugeaient nettement insuffisante dans

les circonstances, les responsables sont revenus à la charge pour tenter de convaincre les élus de l'importance pour une ville de posséder son harmonie.

Parmi ses arguments, l'Harmonie de Coaticook a fait valoir qu'une harmonie représente une richesse pour une municipalité et que peu de villes de l'envergure de celle de Coaticook peuvent se vanter d'avoir une harmonie. Celle de Coaticook est incontestablement l'une des plus anciennes au Québec. Elle existe depuis 1870. Il y a certes eu des hauts et des bas à certains moments, mais elle a néan-

moins survécu.

«En fait, il faut près de 6000 \$ par année, pour bien fonctionner. Outre les 4000 \$ de Coaticook, nous avons également obtenu une subvention totale de 500 \$ des clubs Lions et Optimistes. Il nous faut maintenant trouver l'équivalent d'une somme de 1500 \$. Nous sommes présentement en période de réflexion afin de trouver une activité qui servirait de financement d'une année à l'autre», explique Michel Dougherty, qui estime que l'Harmonie de Coaticook s'avère une excellente activité pour les jeunes de la région.

Spéciaux

DE FIN DE MOIS

25% DE RABAIS

sur un groupe de 200 ROBES, 2 PIÈCES À MOTIFS, UNIES OU IMPRIMÉES



Rég. 90\$ à 250\$

POUR 67⁵⁰ à 187⁵⁰



Rég. 95\$ à 198\$

POUR 71²⁵ à 148⁵⁰

PLUSIEURS AUTRES SPÉCIAUX EN MAGASIN

Ces vêtements ne sont que des exemples de notre grand choix.

CENTRE DE LA MODE

SAUVÉ

304, rue Principale ouest, Magog, 843-6229

27858

QUAND L'ÉCONOMIE S'ENLISE, SORTEZ DES SENTIERS BATTUS.



À partir de **8 517\$****

Rien ne vaut la nouvelle Niva 4 X 4, pour contourner les obstacles de la vie. Pas étonnant, avec un équipement de série comme son moteur de 1,6 litre, sa transmission à 5 rapports, sa traction intégrale permanente; sans oublier ses freins à disque assistés à l'avant, ses pneus radiaux et sa solide carrosserie... Et la liste continue: phares à ampoules au tungstène, essuie-glace et lave-glaces sur les phares avant et la lunette arrière! La Niva est une valeur sûre à prix raisonnable. Laissez-vous donc charmer sans vous faire dévaliser. Essayez une Lada, dès aujourd'hui.

Garantie complète de 3 ans ou 72 000 kilomètres* et 5 ans contre les perforations dues à la rouille. Plus 3 ans d'adhésion au plan de dépannage routier 24 heures "LadaCare".

Lada

Fiable, abordable. Pour vous!

LA 4X4 LA PLUS ÉCONOMIQUE AU CANADA.

LES AUTOS #1 ENRG.

1350, rue King Est

Tél.: (819) 565-4146

*consultez votre concessionnaire pour les détails sur la garantie
**Prix de détail suggéré par le fabricant pour le modèle de base. Le véhicule peut différer de l'illustration. Immatriculation, transport, préparation et taxes applicables en sus.

64676

une éclosion D'AUBAINES

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU DIMANCHE 28 AVRIL 1991

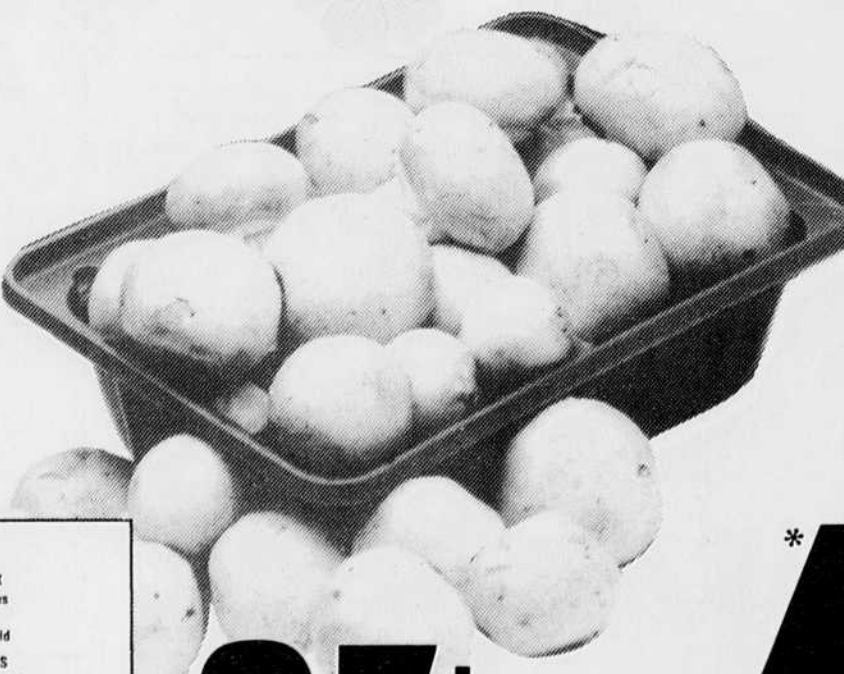


BIFTECK DE SURLONGE

Boeuf approuvé Canada "A"

635 \$/kg

2,88 \$/lb



87¢

CHAMPIGNONS BLANCS

Produit du Canada

Cont 227 g (8 oz)

les Duraprix IGA

DES PRIX D'ENTREPÔT SEMAINE APRÈS SEMAINE

Prix d'entrepôt sur plusieurs centaines de produits semaine après semaine. Augmentez vos économies en achetant les produits identifiés sous l'appellation "Les Duraprix IGA".



8 ROUL.

1,99

Avec le bon dans notre circulaire

PAPIER HYGIÉNIQUE

Blanc WHITE SWAN

8 roull. 2,69 Sans le bon

IGA

*marque de certification d'IGA Canada Itée

affilié à

Hudon et Deaudelin Itée

27763

Il y a un supermarché IGA près de chez vous!

THETFORD MINES Cooprix IGA 570, boul. Smith S.	PLESSISVILLE Co-op I.C.A. 1971, rue Blodéau	VALCOURT Le Beau Supermarché (1990) Inc. 1038, rue St-Joseph	COATICOOK Aux Aubaines Coaticook 255, rue Child
SHERBROOKE Supermarché IGA 1541, rue Donant	ROCK ISLAND Marché Boishard Inc. 18, rue Principale	ST-NICÉPHORE Supermarché Clément Inc. 4565, boul. St-Joseph Place Charpentier	EAST ANGUIS Supermarché Angus Inc. 150, rue East Angus
COOKSHIRE Supermarché IGA Cookshire Inc. 115, rue Principale	DISRAELI Supermarché B. Gagnon Inc. 125, rue Champoux	FLEURMONT Aubaines Plus Fleurmont 2240, rue King Est	SHERBROOKE Supermarché IGA 2530, rue Galt ouest
BROMPTONVILLE Marché Castonguey Bromptonville Inc. 22, rue St-Joseph	KNOWLTON Supermarché Beaudry Inc. 472, rue Principale	ST-ÉLIE D'ORFORD Supermarché Clément 1065, Route 220	MAGOG MARCHÉ COUTURE ET ROY INC. 231, rue Sherbrooke MAINTENANT OUVERT

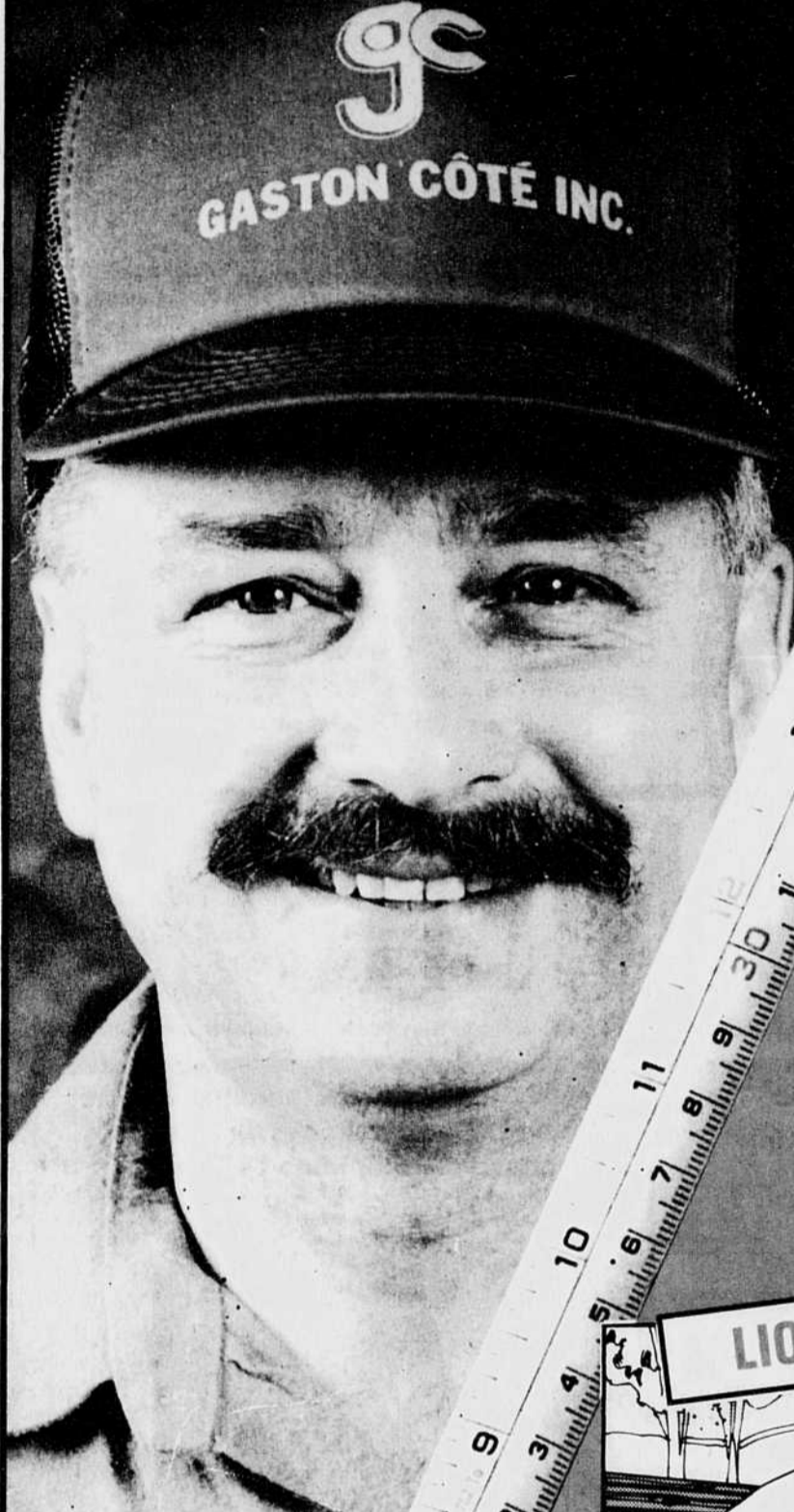
Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Pas de vente aux marchands. Le texte prévaut sur la photo lorsque celle-ci ne correspond pas à la description du produit annoncé.

Notre cahier publicitaire vous propose de nombreuses autres aubaines. (Si vous ne recevez pas ce cahier publicitaire, demandez-en un à votre marchand IGA)

UN BON CONSEIL!

Et des rabais spectaculaires

JUSQU'AU 4 MAI



gc
GASTON CÔTÉ INC.

ARROW

REMISES DE MÉTAL ÉMAILLÉ

CONCORD



- faciles à assembler
- parties qui s'assemblent en douceur
- en acier émaillé sans entretien
- plancher (non assemblé) composé d'une structure en 2 x 8 pi traité.

Disponible à seulement **86¢**

MILFORD

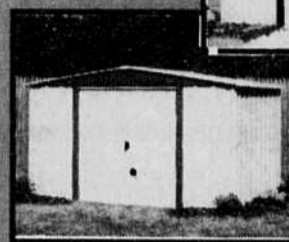


Modèle Milford* 10 x 8 pi
#VM1081b
Prix régulier 529\$

469\$

- * Construction en acier recouvert de vinyle résistant aux éraflures.
- * Plancher en sus.

HAMLET



Modèle Hamlet 10 x 8 pi
#HM1081b
Prix régulier 359\$

299\$

- * Plancher en sus

359\$

359\$



389\$

REMISES EN BOIS

Kits de remises (à assembler) en forme de grange. 8 pi x 8 pi x 8 pi de hauteur pour une plus grande capacité d'entreposage.

- murs en Cladwood 1/2 prépeint
- portes doubles en façade
- le kit comprend: le bardeau d'asphalte (15 ans), couleur au choix, ainsi que tout le matériel pour le plancher* et la quincaillerie.
- * Structure du plancher en 2 x 6 pi traité.

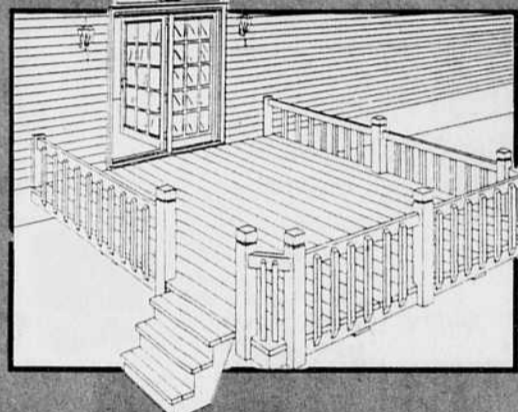
BOIS TRAITÉ SOUS PRESSION POUR DES PROJETS EXTÉRIEURS DURABLES



- 1 po x 6 po (8, 10, 12 pi) **30¢** pi lin.
- 2 po x 4 po (8, 10, 12 pi) **39¢** pi lin.
- 2 po x 6 po (8, 10, 12, 14, 16 pi) **55¢** pi lin.
- 2 po x 8 po (8, 10, 12, 14, 16 pi) **79¢** pi lin.
- 2 po x 10 po (8, 10, 12, 14, 16 pi) **1.09\$** pi lin.

BOIS POUR GALERIE

- #1 STANDARD
- 1 1/4 po x 4 po (8, 10, 12 pi)
- 36 pi lin.



UN MAGNIFIQUE PATIO EN BOIS TRAITÉ FAIT DE VOS MAINS. FACILE ET PAS DISPENDIEUX. COMPAREZ NOS PRIX!

LIQUIDATION



PLUS DE 300 UNITÉS 4 LITRES DE TEINTURE OLYMPIC

dans différents tons
Vendus normalement 28,95
À SACRIFIER AU PRIX INCROYABLE DE **16,95***

4 litres
Tant qu'il y en aura!

* Prix limité aux articles en inventaire seulement. Aucune commande pour compléter. Venté finale.

BARREAUX

2 po x 2 po x 42 po
ENTREMITÉS COUPÉES À 30°
PRÊTS À INSTALLER
#BA2242 Rég. 1,29

PRIX GASTON CÔTÉ **75¢**

POTEAUX DE COIN

4 po x 4 po x 48 po #M55
EN BOIS TRAITÉ
Rég. 10,85

PRIX GASTON CÔTÉ **8,49**

MAINS COURANTES VERTICALES EN BOIS TRAITÉ

#M608 2 po x 6 po x 8 pi
#M6012 2 po x 6 po x 12 pi

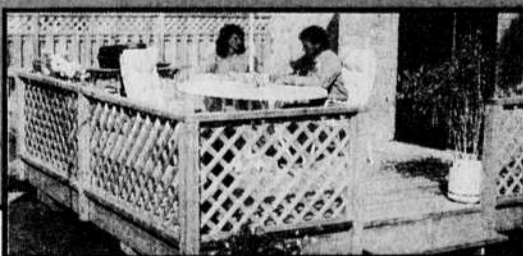
10²⁹ ch.
15³⁹ ch.

MAINS COURANTES HORIZONTALES EN BOIS TRAITÉ

#M358 2 po x 4 po x 8 pi
#M3512 2 po x 4 po x 12 pi

8⁷⁹
12⁹⁵

TREILLIS EN BOIS TRAITÉ



PANNEAUX À USAGES MULTIPLES

tels que patios, clôtures, paravents, etc.

7/16 po x 4 pi x 8 pi Rég. 9,95

749 ch.
PRIX GASTON CÔTÉ

7/16 po x 2 pi x 8 pi Rég. 5,95

389 ch.
PRIX GASTON CÔTÉ

REVÊTEMENT DE VINYLE EXTÉRIEUR.

Le produit idéal pour la rénovation.



- facilité de pose assurée
 - aucun entretien
 - prix modique
 - choix de couleurs.
 - Modèle double 4 blanc
- NOTRE PRIX **57¢** pi ca.
- Modèle Double 5 Colonial blanc
- NOTRE PRIX **59¢** pi ca.*
- * prix légèrement supérieurs pour couleurs.

BOULANGER

PORTES EXTÉRIEURES EN PIN AVEC PEINTURE APRÊT

PORTE 4 SAISONS #110
32 po ou 34 po x 82 po
Prix rég. 167,76
EN SOLDE **147⁹⁵**

EN SOLDE

32 po ou 34 po x 82 po
Prix rég. 152,24
EN SOLDE **137⁹⁵**

EN SOLDE



Installez vos propres gouttières en vinyle grâce à **Plastmo**®

GOUTTIÈRE RONDE 10 pi BLANCHE Rég. 5,88

469 ch.

DALOT DE 10 pi BLANC Rég. 11,19

899 ch.

Prix légèrement plus élevés pour les composantes brunes.

Plastmo



Faites-le vous-même grâce à **K-Seal**®. Les gouttières en vinyle sans entretien de **Plastmo**®

GOUTTIÈRE «K» BLANCHE 10 pi Rég. 6,49

549 ch.

EN SOLDE

EN SOLDE

EN SOLDE

EN SOLDE

EN SOLDE

EN SOLDE

EN SOLDE

EN SOLDE

EN SOLDE



GASTON CÔTÉ

LE CONSEIL D'AMI EN CONSTRUCTION ET RÉNOVATION

1000, rue Galt Est
Sherbrooke, Qué.
564-8841

Le congédiement du policier McMahon est inhumain

— Jean-Guy Roch, président de la Fédération des policiers du Québec

Gérald PRINCE Drummondville

Le congédiement du policier Jean-

Louis McMahon est inhumain et témoigne d'un malaise profond à la police de Drummondville.

Pour Jean-Guy Roch, président de

la Fédération des policiers du Québec, les tiraillements entre la direction de la police à Drummondville et les policiers, sont bien connus depuis

près d'un an. Ils laissent percevoir des malaises qui devront être soumis à des gens de l'extérieur de la ville pour être solutionnés.

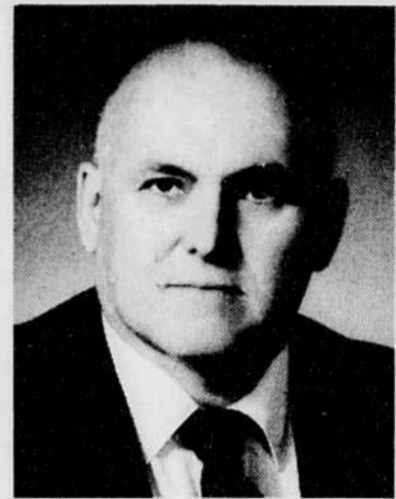
En mentionnant l'expression «gens de l'extérieur de la ville», M. Roch fait allusion à la Direction générale de la Sécurité publique du Québec (DGSP) qu'il croit apte à faire enquête sur toute cette affaire, y compris

M. Roch n'y va pas par quatre chemins pour blâmer vigoureusement la Ville de Drummondville, d'avoir entériné la recommandation de l'état-major de la police. «Quand on fait un ramassis de reproches, remontant jusqu'en 1985, pour trouver grief contre un policier de 39 ans et demi de carrière, quand on fait abstraction de tout ce qu'il a pu faire pour la ville pour le congédier, je trouve cela inhumain: c'est du manque flagrant de respect envers un employé qui a tout donné pour son employeur».

Pour M. Roch, les autorités municipales se sont évertuées à chercher des «bibittes» à M. McMahon de façon à trouver matière à le congédier d'un coup sec, sans lui donner l'occasion de prendre, par exemple, une retraite anticipée. Le congédiement contribuera à créer un impact négatif sur la pension de M. McMahon, mais il ne peut en mesurer l'ampleur pour le moment.

Le congédiement, survenu en mars, du président de l'Unité des policiers, Jacques Lampron, pour d'autres raisons, lui indique qu'il y a tout un malaise à régler dont sont symptomatiques les tiraillements qu'il observe depuis le congrès des policiers municipaux, tenu ici même à Drummondville, l'an dernier. Il remarque que, à l'hôtel de ville, il reste encore au moins trois conseillers, ceux qui ont voté contre le congédiement de M. McMahon, à faire preuve de compréhension dans ce dossier. La Tribune n'a pas pu obtenir le moindre commentaire de M. McMahon sur son congédiement.

Quoi qu'il en soit, les services d'avocats et du contentieux de la Fédération sont assurés à l'Unité des policiers de Drummondville, tant et aussi longtemps que la situation ne sera pas rétablie.



Jean-Louis McMahon

sur l'attitude de la direction de la police. La Fédération ne peut pas elle-même réclamer l'intervention de la DGSP, c'est à l'unité des policiers de le faire. Rejoint par La Tribune, M. Camille Lauzière, vice-président de l'unité, n'écarte pas cette possibilité, mais préfère d'abord consulter les membres et le service du contentieux de la Fédération avant d'aller plus loin dans cette enquête. Pour le moment, il confirme qu'un grief a été déposé immédiatement après le congédiement.

La ville blâmée

Quant au cas de M. McMahon,



L'équipe

EFFICIENTSEE

Pour tous les clients

possédant des ordinateurs provenant des magasins victimes de la "récession". Efficient See honorera les.

GARANTIES*

EXPERTISE + PROFESSIONNALISME

LES MEILLEURS SERVICES + LES MEILLEURS PRODUITS EN INFORMATIQUE

VENEZ VOIR NOS SPÉCIAUX EN MAGASIN



228, rue Queen
Lennoxville, Québec

564-3121
Service: 822-9226

* Avec preuve d'achats et garanties du manufacturier.

RABAIS PRINTANIER

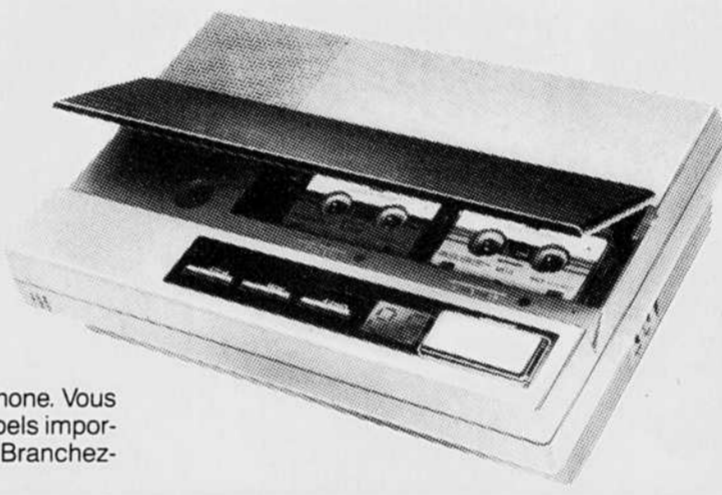
Profitez de la politique des prix de Radio Shack, le plus grand détaillant d'électronique grand public au Canada. Dans tous nos magasins, d'un océan à l'autre, chacun de nos produits est présenté au même prix.

MOITIÉ PRIX 9995
199.95

Répondeur Code-A-Phone®

- Deux cassettes et télécommande 16 fonctions/mise en marche à distance
- Code d'accès personnel et filtrage des appels

Vous apprécierez la commodité du répondeur Code-A-Phone. Vous n'aurez plus jamais à vous inquiéter de manquer les appels importants. Avec message numérique et compteur d'appels. Branchez-le à votre téléphone dès aujourd'hui! 43-8390

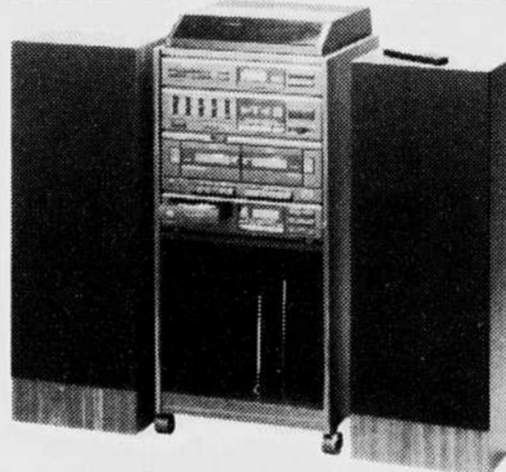


SOLDE FINAL rabais \$179 49900
était 678.33

La chaîne stéréo de vos rêves

- Magnéto à deux platines, lecteur de disque compact, tourne-disque, récepteur AM/FM stéréo et enceintes

Pour des heures d'écoute agréable, offrez-vous le System-320. Avec télécommande à infrarouge et correcteur 5 bandes. 13-1238



SOLDE FINAL MOITIÉ PRIX 9995
était 199.95

Organisez vos composants en style

- Loge récepteur, lecteurs/disque compact et cassette, tourne-disque, magnétoscope et téléviseur

Groupez tous vos composants son et vidéo d'une manière élégante. Compartiments pour cassettes, disques compacts, etc. 42-8657



rabais \$18 3995
58.53

Multimètre fiable

- Doubleur de gamme pour multiplication instantanée
- Continuité à bip sonore

Multimètre pour 1000 V CC sur 12 gammes, 1000 V CA sur 8 gammes, courant CC jusqu'à 10 ampères sur 10 gammes. Utilisez la poignée pour le transporter ou accrochez-le pendant que vous travaillez. 22-214



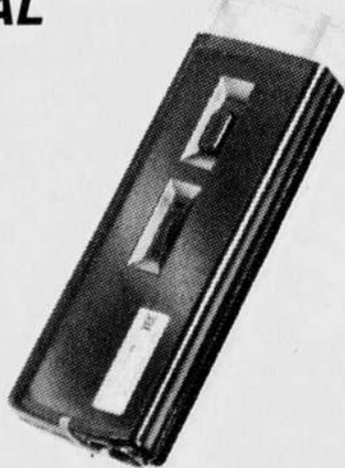
SOLDE FINAL 995

était 15.95 dans cat. '91

Loupe à main format poche

- Grossissant 30 fois

Conçue pour voyager. Lentille de huit grossissements à insérer. Avec étui et lumière intégrée. 63-851



Recevez \$188 en BONI (antenne, sac de cabine et aucun frais d'activation) lors de l'achat d'un téléphone cellulaire.



39900 chac.

Faites votre choix entre ces 2 téléphones cellulaires mobiles. Chacun possède une capacité de 832 canaux, affichage à LCD, puissance de 3 W, mémoire 30 numéros, duplex mains libres et minuterie appel en cours. Comprend antenne cellulaire (17-8104), berceau et support. 17-8003/17-1076

Garantie prolongée disponible

GAGNEZ HONG KONG
un voyage pour deux à Hong-Kong. Demandez les détails à votre magasin Radio Shack.



BONI: SAC DE CABINE

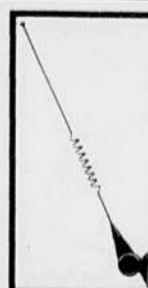
Activez un téléphone cellulaire dans le réseau Cellnet Canada et recevez un sac de cabine (jusqu'à épuisement du stock) et la chance de gagner un voyage pour deux à Hong-Kong.

Bell Cellulaire

Conjointement avec **Radio Shack**

\$188 BONI

Achetez un des téléphones cellulaires de cette page et recevez \$188 en boni, comprenant un sac de cabine (\$70), une antenne cellulaire (\$68, 17-8104) et aucun frais d'activation (\$50). Tout ce que vous avez à faire est d'acheter un téléphone cellulaire et de l'activer dans le réseau Cellnet Canada.



*Le téléphone doit être activé dans le réseau Cellnet Canada pour un minimum de 6 mois au moment de la vente. Le prix sans activation est 799.00 (17-1076) ou 766.57 (17-8003).

StanzaXE



très sympathique concessionnaire



DEMANDEZ-LA VÔTRE!

Magasinez plus facilement chez Radio Shack avec une carte de crédit Radio Shack Bencharge. Elle est acceptée dans tous les magasins et détaillants participants Radio Shack au Canada.



Radio Shack

Le magasin ou détaillant participant Radio Shack le plus proche est dans les pages blanches

Le solde expire le 30 avril 1991

Piles/bandes/adaptateurs/accessoires non fournis, sauf mention contraire. Radio Shack dégage toute responsabilité relative aux erreurs d'illustrations et de texte. Sauf pour les articles en solde final, un bon différé sera émis si un article est épuisé. Les prix indiqués sont les prix réels, sans la TPS ni la TVP applicable.

Front commun préconisé entre élus municipaux et scolaires

Pierre SÉVIGNY Sherbrooke

La formation d'un front commun entre les dirigeants municipaux et scolaires de l'Estrie est souhaitable pour forcer le gouvernement du Québec à mettre un frein au transfert unilatéral de responsabilités aux élus locaux.

C'est du moins ce que prétend le conseiller municipal d'Ascot Robert Gagné, qui se propose d'amorcer des démarches en ce sens auprès des autorités scolaires de la région.

Il justifie le bien-fondé de cet éventuel regroupement par le fait que les élus de ces deux paliers de gouvernements locaux sont actuellement victimes de décisions unilatérales prises par Québec et qui sont de nature à

détériorer le climat social de la région.

M. Gagné était l'animateur de la soirée qui a permis, lundi, à plus de 150 maires et conseillers municipaux des sept MRC de l'Estrie de lancer un message clair au gouvernement du Québec: non à la réforme du ministre des Affaires municipales, Claude Ryan, sans consultation.

Mais, pour M. Gagné, ce message n'est pas suffisant et c'est pourquoi il espère un regroupement avec les dirigeants scolaires, surtout dans l'optique de la mise en place d'un forum régional visant à favoriser la discussion entre les différents paliers de gouvernement.

Le conseiller d'Ascot soutient que la position des dirigeants scolaires n'est pas plus enviable que celle des

élus municipaux. Il prend pour exemple la décision du gouvernement du Québec d'ouvrir un champ de taxation en faveur des commissions scolaires tout en leur refilant la respon-



Robert Gagné, conseiller municipal d'Ascot

sabilités des équipements et ce, sans consultation. «Finalement, les dirigeants scolaires n'ont pas obtenu une marge de manoeuvre aussi importante qu'anticipé mais ils ont récolté de nouvelles responsabilités.»

A l'instar de plusieurs autres élus municipaux, M. Gagné soutient que le gouvernement doit cesser de transférer unilatéralement ses responsabilités et les coûts qui s'y rattachent. Surtout, selon lui, que le transfert de quelque 500 millions \$ aux municipalités ne vise pas à combler le déficit de la province mais uniquement à boucher un trou.

Menaces directes

D'autre part, M. Gagné espère que le gouvernement se rendra à la demande des dirigeants municipaux quant au décret d'un moratoire sur la réforme Ryan.

D'ailleurs, les élus municipaux ont lancé lundi des menaces directes quant à leur éventuelle intervention dans les prochaines élections générales au Québec. Le maire Paul-Édouard Cormier de Bonsecours a mis les députés libéraux au défi de tenir une élection sur la réforme Ryan. «Si vous avez le courage de vos actes,

présentez-vous devant la population pour lui faire avaler la pilule.»

Plusieurs autres maires ont mis leur grain de sel. «Un mandat de huit ans, c'est suffisant», ont-ils soumis. Le maire Jean-Louis Dupont de

Rock Island a démontré sa ferme intention de combattre le gouvernement actuel. «Nous voulons être écoutés. Nous allons aller jusqu'au bout car nous n'avons pas l'intention de nous laisser faire», a-t-il déclaré.

Consoltex passe à des intérêts européens

Drummondville (GP)

Le directeur de l'usine Consoltex de Drummondville, M. André Paquin, a confirmé hier que l'entreprise textile venait d'être officiellement vendue à un groupe d'hommes d'affaires européens, majoritairement londoniens.

Consoltex, qui possède sept usines au Canada, dont six au Québec, aurait accepté l'offre des investisseurs européens à 33 \$ l'action.

D'ici le 5 mai, date à laquelle se termine l'option prise par les investisseurs européens, il semble peu pro-

bable que d'autres entreprises fassent une offre supérieure, laisse savoir la direction de Consoltex.

L'usine Consoltex de Drummondville teint et imprime des tissus à son usine de la rue Hériot. M. Paquin laisse savoir qu'il aura des commentaires à formuler sur la vente de l'usine locale quand la transaction sera officiellement conclue.

Il craint que les nouveaux propriétaires n'envisagent de fermer l'usine, qui compte quelque 125 employés, affiliés à la CSD. De nombreux problèmes de relations de travail ont eu cours dans les derniers mois entre l'entreprise locale et ses syndiqués.

Déraillement évité au centre-ville de Drummond

Gérald PRINCE Drummondville

Une catastrophe ferroviaire a été évitée de justesse lundi soir au centre-ville de Drummondville, quand un convoi a dû s'arrêter d'urgence pour éviter un déraillement.

«Quant le train s'est immobilisé, a confié hier René Chappaz, directeur des relations publiques au Canadien National, il était temps: un essieu cassé d'un wagon porte-conteneur pouvait faire dérailler le train n'importe quand.»

Tout a débuté vers 20 h 20, quand un convoi de marchandises provenant de Moncton en direction de Montréal, arrivait à Drummondville. Un appareil détecteur de «boîtes chaudes», placé le long de la voie ferrée, a indiqué un problème de lubrification sur l'un des wagons. Le détecteur a transmis électroniquement l'information au central de Montréal qui a aussitôt avisé le conducteur du train.

Circulation détournée

Le convoi s'est immobilisé en

plein centre-ville de Drummondville, bloquant les passages à niveau des rues Lindsay et Notre-Dame. La Sécurité municipale a détourné la circulation des trois rues vers le boulevard Saint-Joseph, pendant les quelque 50 minutes nécessaires à constater le bris, découpler le convoi, remiser le wagon sur une voie d'évitement et reprendre la route vers la métropole.

Pour M. Chappaz, il ne faut voir là qu'un incident de parcours, comme il n'en arrive que rarement, heureusement. Pour lui, les détecteurs de boîtes chaudes sont là pour faire leur boulot et ils l'ont bien fait, ce qui a évité de justesse un déraillement en plein centre-ville.

EAU POTABLE

Coaticook

Les citoyens de Coaticook peuvent à nouveau consommer l'eau potable sans la faire bouillir. Les dernières analyses n'ont révélé aucune trace de contamination.

Carrières et professions

N.B. Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et aux hommes.

La Tribune groupe sous cette rubrique les offres et les demandes d'emplois contenant les professionnels, les gens de carrière ou de métier. Ne manquez pas de la consulter régulièrement et d'y faire publier votre propre offre ou demande au besoin. Demandez le service des annonces commerciales en signalant simplement.

564-5450

COMPAGNIE NATIONALE D'ALIMENTATION

Si tu aimes les défis, à Sherbrooke, nous avons besoin de:

3 REPRÉSENTANTS

Revenu supérieur à la moyenne (600\$-900\$) de commission possible par semaine. Nous offrons un véhicule neuf de la compagnie, possibilité d'avancement et un entraînement à long terme. Des entrevues auront lieu. Appelez maintenant

821-3663

26588

Maison St-Georges (Sherbrooke) PRÉPOSÉ(ES) AUX BÉNÉFICIAIRES

La Maison St-Georges (Sherbrooke) Inc. est à la recherche de candidat(es) afin de combler la liste de rappel des préposés(es) aux bénéficiaires.

Les candidats(es) recherchés(es):

- possèdent une expérience pertinente auprès des personnes aux prises avec un problème de santé mentale
- sont disponibles pour travailler de jour, de soir, de nuit ainsi que les fins de semaine
- sont disposés(es) à assumer des tâches diversifiées: surveillance, soins aux bénéficiaires, accompagnement, ménage, etc.
- sont intéressés(es) par la réhabilitation des personnes aux prises avec un problème de santé mentale
- présentent un fort degré de tolérance, de patience, ainsi qu'un sens de l'humour à toute épreuve.

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leur curriculum vitae à l'adresse suivante avant le lundi 6 mai, 1991.

MAISON ST-GEORGES (SHERBROOKE) INC. a/s le coordonnateur 433, rue MARQUETTE, SHERBROOKE, Qué. J1H 1M5 27909



Hôpital d'Youville de Sherbrooke

L'Hôpital d'Youville est un centre hospitalier régional et universitaire de soins de longue durée, de gériatrie de courte durée et de réadaptation comprenant 355 lits, des cliniques externes et un hôpital de jour, est à la recherche d'un:

CHEF DU SERVICE DE COMPTABILITÉ ET DES APPROVISIONNEMENTS (temps complet - permanent - niveau cadre intermédiaire)

Sommaire de la fonction

Le chef du service de la comptabilité et des approvisionnements planifie, organise, dirige, coordonne et contrôle les activités relatives aux opérations budgétaires, comptables et statistiques, aux achats et à la manutention de marchandises de l'établissement.

Exigences

Diplôme universitaire de premier cycle en administration, option comptabilité et expérience minimale de trois ans dans un domaine connexe et préférablement dans le réseau de la santé et des services sociaux. Être membre d'une corporation professionnelle de comptables serait un atout.

La personne recherchée a de la facilité à travailler à l'aide d'un micro-ordinateur, plus précisément avec un chiffrier électronique, Lotus 1-2-3.

Rémunération

Selon les normes de rémunération des cadres du réseau des affaires sociales, (classe 12: minimum 38,716\$, maximum 50,331\$).

Les personnes intéressées à se joindre à notre équipe doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 15 mai 1991 à:

Hôpital d'Youville a/s Directeur du personnel 1036, rue Belvédère Sud Sherbrooke, Qué. J1H 4C4

Seules les candidatures retenues pour une entrevue recevront un accusé de réception.

Des chances égales sont données aux femmes et aux hommes. 27049

NE PAYEZ QU'EN JUILLET 1991

Le seul spécialiste du meuble et de la décoration!

249\$
Bassinette blanche

349\$
Tête de lit, miroir, bureau, commode de nuit in clus.

449\$
Tête de lit, miroir, bureau et lit capitaine

Photos non conformes

Décoratrice sur place

MEUBLES MARIO GRÉGOIRE

1245, RUE KING EST, SHERBROOKE **823-7977**

National

L'arrivée de Masse laisse les analystes militaires sceptiques

Manon CORNELLIER Ottawa (PC)

C'est avec scepticisme que les analystes militaires canadiens ont accueilli le passage dimanche de M. Marcel Masse du ministère des Communications à celui de la Défense. Selon ceux rejoints hier par la Presse canadienne, la nomination d'un néophyte à la direction des forces armées pourrait confirmer que

l'élaboration d'une nouvelle politique de défense n'est plus une priorité pour le gouvernement fédéral.

«C'est un ministre qui 'tiendra le fort' mais dont on n'attend rien de dramatique parce qu'il n'a jamais montré un intérêt pour ce secteur. On craint surtout dans le milieu qu'il n'y ait pas de nouvelle politique en matière de défense», a indiqué M. Martin Shadwick, analyste au Centre d'études stratégiques de l'université York.

Une nouvelle politique

Pour l'ancien chef d'état-major de la Défense, le général Paul Manson, ce n'est pas M. Masse qui pose problème mais la décision de procéder à un changement de ministre maintenant.

En agissant de la sorte, Ottawa a ralenti le processus de révision de la politique de défense amorcé en 1989 à la suite de la mise au rancart du Livre blanc sur la défense, a-t-il fait remarquer.

Le Livre blanc avait été présenté en 1987 sous la direction de l'actuel ministre des Communications Perrin Beatty. Ce dernier proposait, entre autres, l'achat de sous-marins à propulsion nucléaire.

C'est le ministre des Finances de l'époque, Michael Wilson, qui mettrait fin à la controverse en retirant le financement au projet dans le budget du 27 avril 1989. Depuis cette date, le ministère de la Défense a repris ses travaux de recherche pour définir une nouvelle politique.

Selon M. Manson, qui est aujourd'hui vice-président des opérations chez Paramax, cette révision est pourtant urgente et il espère qu'elle sera terminée avant la prochaine élection.

De son côté, M. Mike O'Brien a remarqué autour de lui une absence d'enthousiasme. «Dans le milieu, on aurait préféré voir revenir M. Beatty», a indiqué cet éditeur du Wednesday Report, un bulletin hebdomadaire sur les questions de défense.

«Personne n'est enthousiasmé face à M. Masse parce que rien dans son histoire personnelle ne montre une affinité pour la défense. Ce qui fait qu'on n'a aucune indication sur ce qu'on peut attendre de lui», a-t-il ajouté.

M. Paul Manson a lui aussi été témoin du même scepticisme mais il croit qu'il s'agit d'une réaction exagérée. Personnellement, il respecte les capacités intellectuelles du ministre. Il croit, que si M. Masse le veut,

il peut être un excellent ministre de la Défense.

«Il arrive au ministère au bon moment car il est temps de poser un regard attentif et réfléchi sur toute la politique de défense canadienne dans un contexte de changements à l'échelle internationale», a indiqué M. Manson.

M. Alex Morrison, de l'Institut canadien d'études stratégiques, préfère lui aussi donner la chance au coureur. Selon lui, il faudra attendre un peu avant de connaître les orienta-

tions du gouvernement «parce que le ministre voudra être mis au courant du dossier et qu'il voudra laisser sa marque».

M. Shadwick reconnaît que M. Masse est chanceux d'arriver au ministère de la Défense à ce moment-ci. «Actuellement, les décisions ou orientations sont décidées à la pièce, à coup de communiqués. M. Masse peut donc aller de l'avant avec une politique d'ensemble en matière de défense. Les choses sont mûres pour ça», a-t-il noté.

La récession compromet des progrès accomplis par les femmes

Ottawa (PC)

Plusieurs des progrès accomplis ces dernières années par les femmes sur le marché du travail sont compromis par la récession qui sévit partout à travers le monde.

C'est le constat que font les déléguées des syndicats internationaux, provenant de 80 pays différents, qui sont réunies cette semaine à Ottawa pour la première Conférence mondiale des femmes en six ans, parrainée par la Confédération internationale des syndicats.

«Il y a 13 millions de femmes qui vivent dans la pauvreté aux États-

Unis, et quatre millions d'entre elles ont un emploi», de dire Mme Gloria Johnson, déléguée américaine du Syndicat international des travailleurs de l'électricité. En tant que femmes, elles sont doublement pénalisées, ajoutait-elle; d'abord par les importations de produits à bas prix, qui font concurrence aux produits de fabrication américaine, ensuite par la récession.

Mme Nancy Riche, vice-présidente du Congrès du travail du Canada, a elle aussi tenu à souligner que la pauvreté constitue un lourd fardeau pour les Canadiennes. A preuve, le nombre de travailleuses pauvres a bondi de 160 pour cent entre 1971 et 1986.

UN SERVICE EN OR

OFFRES Printannières autopar®



PRIX SPÉCIAUX EN VIGUEUR JUSQU'AU 30 AVRIL 1991. POUR LA PLUPART DES VOITURES ET CAMIONS LÉGERS FABRIQUÉS EN AMÉRIQUE DU NORD

VIDANGE D'HUILE ET REMPLACEMENT DU FILTRE

- UN MAXIMUM DE 5 LITRES D'HUILE À MOTEUR AUTOPAR ET UN FILTRE À L'HUILE AUTOPAR
- INSPECTION GRATUITE EN 19 POINTS

1995



GRAISSAGE GRATUIT

pour la plupart des voitures et camions légers fabriqués en Amérique du Nord.

Plus **UNE VÉRIFICATION GRATUITE «SERVICE EN OR»**

pour la plupart des voitures et la plupart des camions légers.

N.V. CLOUTIER INC.

2550, rue King Ouest
Sherbrooke - 567-3911

NOUS OFFRONS UN SERVICE EN OR
SATISFACTION DE LA CLIENTÈLE

JACUZZI arrive quand la pluie ne vient pas.

FORAGE DE PUIITS ARTÉSIENS

- ESTIMATION GRATUITE SUR LES LIEUX
- PRIX COMPÉTITIFS
- TRAVAIL GARANTI
- RÉPARATION ET NETTOYAGE DE PUIITS ARTÉSIENS

ANALYSE D'EAU (MINÉRAUX) GRATUITE



affilié à Jacques Lalime

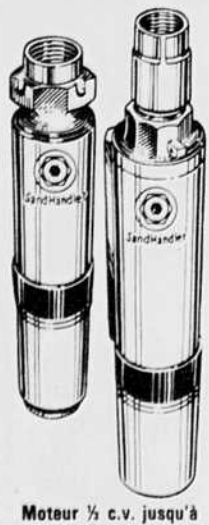
LES POMPES À EAU C'EST NOTRE AFFAIRE DEPUIS 28 ANS

Les pompes submersibles

SandHandler® - la plus tenace des submersibles!

JACUZZI®

• résidentiel • municipal • industriel



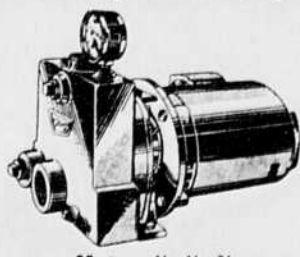
Moteur 1/2 c.v. jusqu'à 5 c.v.

SPÉCIALITÉS

- Vente
- Échange
- Installation
- Réparation
- Pompe à puisards et égouts
- Traitement d'eau
- Adoucisseur

Les Pompes à turbine convertibles

Pompe à turbine convertible sur laquelle vous pouvez compter



Moteur 1/2, 1, 3/4 c.v. 25949x

ARMAND VAILLANCOURT POMPES INC.

415 St-Roch Sud ROCK FOREST (819) 864-4208

\$1 MILLION À LIQUIDER À DES PRIX RIDICULES (NOUVELLES MARCHANDISES)

Prix en vigueur jusqu'à épuisement des marchandises.



**ARTICLES DE CUISINE - QUINCAILLERIE - JOUETS
PAPETERIE - ARTICLES MÉNAGERS - CHAUSSURES
LOT DE PRODUITS D'ANIMALERIE**

WD-40 6 oz. Rég. 3.79 1.49	FILMS KODAK 24 poses 35 mm ou 110 Rég. 8.99 à 10.39 1.99	ASSIETTES À TARTES 8" Paquet de 6. Rég. 1.89 0.39
SEAU DE PLASTIQUE 5 LITRES Rég. 2.69 0.59	ÉPINGLES À LINGE EN BOIS Paquet de 24. Rég. 1.59 0.39	PILES EVEREADY AA, C, D ou 9 volts Rég. 1.89/2.79 0.49
LAMPES DE POCHE PLUS 2D Rég. 6.99 1.49	PINCEAUX DE LARGEUR 1 1/2" à 2 1/2" Rég. 1.59/4.99 0.79	FILTRES À CAFÉ Paquet de 40. Rég. 1.99 0.49
FLOTTEURS POUR ENFANTS Rég. 2.69 0.79	VERRES À JUS EN PLASTIQUE COULEURS MODE Rég. 1.19 0.39	

LE LIQUIDATEUR
Promenades Des Grandes Fourches
Sherbrooke 562-8808

Libman pourra soumettre une motion sur les contrats d'Hydro dans 15 jours

André BELLEMARE Québec (PC)

Le chef du Parti Égalité Robert Libman a obtenu hier du président de l'Assemblée nationale, M. Jean-Pierre Saintonge, le droit de soumettre une motion demandant la comparution de représentants de compagnies clientes d'Hydro-Québec devant la commission de l'Assemblée nationale pour expliquer leur attitude à son endroit.

M. Saintonge a ainsi reconnu les arguments de M. Libman qui a affirmé être victime «d'une tentative d'intimidation et d'une menace d'action en dommages et intérêts, le 18 avril dernier, de la part des avocats Lavery O'Brien, de Montréal, si je persistais à accomplir mes devoirs de député», a indiqué le député.

Le chef du PE faisait allusion à la mise en demeure qu'il a reçue vendredi dernier lui ordonnant de cesser de parler des contrats secrets à partage de risques conclus entre Hydro-Québec et 13 alumineries dans lesquels les clients bénéficieraient de tarifs préférentiels.

Selon le député de D'Arcy McGee, il s'agit «d'une atteinte à mon indépendance en vertu de l'article 43 de l'Assemblée nationale et, par là, d'une attaque contre l'Assemblée nationale elle-même».

La motion de M. Libman ne sera cependant pas débattue avant environ deux semaines, le temps de terminer l'étude des crédits budgétaires des différents ministères.

Mais le président de l'Assemblée nationale a rassuré le député que sa motion aura préséance lorsque la Chambre abordera les affaires du jour.

La motion sera ensuite mise aux voix et tout indique que la majorité ministérielle la rejettera et empêchera la comparution des administrateurs et mandataires des compagnies Aluminerie Alouette, Norsk Hydro Canada Inc., Cie minière Québec Cartier, SKW Canada, ABI Inc., Q et T Fer et Titan Inc., PPG Canada Inc., Reynolds Metal Inc., Société canadienne des métaux Reynolds Ltée et Argonal», notamment.

FARHAT C'EST RENVERSANT!

AVEC LE VRAI
2 pour
EXTRA **1**

FARHAT
BAT TOUTE
COMPÉTITION

«PEU IMPORTE LA PRESCRIPTION»



44\$

SIMPLE VISION

VOUS FAITES TOUJOURS
LA MEILLEURE AFFAIRE
CHEZ FARHAT

LENTILLES 1^{re} QUALITÉ
MONTURE GARANTIE 1 AN
contre tout défaut
de fabrication

* Verres de contact
Sphérique, simple vision
claire.

84\$

DOUBLE Foyer

144\$

FOYER
INVISIBLE/PROGRESSIF

À L'ACHAT
d'une paire de lunettes
complète, nous offrons au
choix: une 2^e paire de lunettes
ou une paire de verres de
contact* à port quotidien ou port
continu.

GRATUITEMENT



LA PLUS GRANDE MAISON D'OPTICIENS D'ORDONNANCES AU QUÉBEC



F. FARHAT

153, rue Wellington Nord, 563-4447
1749, rue Sherbrooke, Magog, 868-0770

LE GRAND BALAYAGE SE POURSUIT

AVEC LA VENTE ÉTOILE



DU JAMAIS VU
EN ESTRIE!

PLUS DE 40 VOITURES
USAGÉES

À DES PRIX ÉTOILES

FORD ESCORT 86 PRIX ÉTOILE
2 portes, 5 vitesses **3300\$**

DODGE ARIES 85 PRIX ÉTOILE
Automatique, 4 portes **4300\$**

PICK-UP DODGE 85 PRIX ÉTOILE
½ tonne **3500\$**

CHEVROLET CAVALIER 87 PRIX ÉTOILE
4 cylindres, automatique, 54 000 km. **5500\$**

SUNBIRD 85 PRIX ÉTOILE
4 portes, automatique **3900\$**

DODGE DIPLOMAT 88 PRIX ÉTOILE
Traction arrière **6500\$**

THUNDERBIRD 86 PRIX ÉTOILE
Tout équipée **5000\$**

PONTIAC 6000 88 PRIX ÉTOILE
38 000 km, 6 cylindres, automatique, air conditionné. **11 000\$**

DODGE 600 GE 86 PRIX ÉTOILE
Automatique, 4 portes **4800\$**

PICK-UP S-15 GMC 89 PRIX ÉTOILE
6 cylindres, 4.3 litres, boîte de fibre, 35 000 km. **10 900\$**

CARAVAN 85 PRIX ÉTOILE
Automatique. **6000\$**

PLYMOUTH RELIANT 86 PRIX ÉTOILE
4 portes, sièges baquet **2500\$**

LE PLUS GRAND CHOIX DE
VOITURES USAGÉES
EN ESTRIE!

N.V. CLOUTIER INC.
SHERBROOKE

2550, rue King Ouest
Sherbrooke

567-3911

En promotion
ce mois-ci
les stores
Draco

VENTE

DÉCORATION

VALENCE
GRATUITE

**VERTICAUX
BOUCLAIR**

sur mesure
En P.V.C. 2po et 3 1/2 po.
choix de 3 styles:
unis, à rayures
contrastantes
et gaufrés.
Offerts en 24 couleurs.

Prêt en
48 h

grandeur maximum
96 x 96 sans frais

Liquidation
3 500
stores horizontaux
P.V.C. et aluminium
À PARTIR DE
2.99

25% à 50%

Des milliers de mètres de
TISSUS DÉCORATIFS
ET À
RECOUVREMENTS

Vaste choix de tweeds,
jacquards, velours et cotons
glacés unis ou imprimés.
Prix courant jusqu'à 24.99 m.
Prix spécial à partir de

9.50
m.

Achat spécial
Douillettes
en magasin

Grand choix d'imprimés
50% coton/50% polyester

Simple 29.99
Double 39.99
Queen 49.99

Ouvert le jeudi,
vendredi jusqu'à 21h

La maison
Bouclair

3300 PORTLAND SHERBROOKE TÉL: 569-5989
430 BELVEDERE SUD SHERBROOKE TEL: 822-1046

Kiwis, Kakis et Cie.

É Q U A T E U R



Pour que toujours nos étagères débordent de couleurs, pour que toujours nous puissions vous offrir les bananes les plus belles, les oranges les plus fines et les kiwis les plus frais, nous devons parcourir le monde. Provigo magazine dans plus de 50 pays pour que vous puissiez goûter à l'exotisme et à la fraîcheur des caramboles, des kakis, des papayes, des mangues, et Cie. Partout, méticuleusement, Provigo les choisit, les sélectionne et s'assure toujours de leur grande qualité. Provigo est le plus grand importateur de fruits exotiques au Québec. *Parce que nous savons que la variété pour vous, c'est important.*



**Quand on veut plus.
Provigo.**



LE KIWIS.

Originnaire de Chine, c'est en 1974 que le nom « kiwi » est attribué à la « groseille de Chine ». Parce que le kiwi est surtout produit en Nouvelle Zélande, il porte le nom de l'oiseau national. Riche en calcium, en magnésium, en phosphore, en vitamine A, il contient plus de vitamine C que l'orange, et le citron.